

L'expérience de l'Algérie face au terrorisme soulignée par Messahel à la réunion de l'Internationale socialiste à New York

p.28

**ALGÉRIE - ETATS-UNIS
Rapport américain sur les droits de l'Homme : l'ambassadeur des Etats-Unis reçu au ministère des AE**

p.28

L'Algérie joue un rôle «pionnier» pour régler la crise libyenne

p.28

INCIDENTS DE GHARDAÏA

Le président de la République convoque une réunion d'urgence

Le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, a convoqué hier une réunion d'urgence consacrée à la situation prévalant dans la wilaya de Ghardaïa, a appris l'APS de source proche de la présidence de la République. Le chef de l'Etat, qui a présidé cette réunion, à laquelle ont pris part le Premier ministre,

Abdelmalek Sellal, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, et le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a examiné la situation dans cette wilaya suite aux incidents qui ont fait plus d'une vingtaine de morts et de nombreux blessés à Ghardaïa et à Berriane, a indiqué la même source.

p.4-5



Le gouvernement et l'ANP sur les fronts du développement social

p.3

M^{RE} MEROUANE AZZI, PRÉSIDENT DE LA CELLULE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE POUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE, INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS
«La réconciliation nationale, pierre de touche de la sécurité et de la stabilité»

p. 6-7



SANTÉ

HYPERTENSION bientôt un vaccin ?

Pages 14-15

CULTURE

**MUSIQUE
Hommage à titre posthume rendu à Tlemcen au chanteur chaâbi El Hachemi Guerouabi**

p.16

FOOTBALL

**LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
USM ALGER - EL MERREIKH DU SOUDAN :
Les Algérois en quête de confirmation**

p. 26

SÛRETÉ DE WILAYA D'ORAN :

Une bande de dealers démantelée et plus de 51 kilos de kif traité saisis

p.12

Météo



► Régions Nord : 31° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► Régions Sud : 32° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé nuageux dans d'autres endroits au sud-ouest avec des vents.

COMMUNICATION
Grine à Tiaret

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret.

MOUDJAHIDINE
Zitouni à Oran

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.

PALAIS DE LA CULTURE

El Dey en concert



Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera ce soir à partir de 22h, un concert de musique qui sera animé par la troupe El-Dey.

► CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN
Avant-première du film
Opération Maillot

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organise ce soir à partir de 22h à la salle Ibn Zaydoun, l'avant-première du film long métrage de fiction «Opération Maillot» de Okacha Touita, une production de l'AARC avec le soutien du ministère de la Culture, du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNA), et Lunja production.

► FRONT EL MOUSTAKBAL
Conférence sur «La santé en Algérie»

Le parti du Front El Moustakbal, organise ce soir à partir de 22h à l'hôtel Saffir d'Alger, une conférence animée par le Dr Mohamed Bekkati Berkani, président de l'Ordre national des médecins, sur «La santé en Algérie, réalité et perspectives». La rencontre sera suivie d'un point de presse du président du parti M. Abdelaziz Belaïd.

4^e ANNIVERSAIRE
DE L'INDÉPENDANCE
DU SOUDAN DU SUD
Amar Ghoul à Djouba

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, en tant qu'envoyé spécial représentant le président de la République, s'est rendu au Soudan du Sud pour prendre part à la cérémonie de la célébration du 4^e anniversaire de son indépendance, qui se tiendra aujourd'hui, et ce suite à l'invitation envoyée par le président du Soudan du Sud M.

Silva Kir Mayardit, a son excellence le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, avec la participation d'un nombre considérable de chefs d'Etats et de gouvernement.

EL AOUANA -BÉJAÏA
La RN 43 va être interdite aux poids lourds

La circulation des camions dont le poids en charge est égal ou supérieur à 10 tonnes sera prochainement interdite de 08h à minuit sur la RN 43, entre la commune d'El Aouana et les limites administratives de la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris hier auprès de la wilaya. Un arrêté daté du 6 juillet 2015 a été signé dans ce sens par le wali de Jijel, a indiqué la même source, précisant que cette mesure est applicable durant la période allant du 25 juillet au 1er septembre 2015. Cette disposition vise à faciliter la circulation automobile sur la corniche jijelienne où le mouvement des véhicules est particulièrement intense tout au long de la saison estivale, a-t-on souligné, précisant que l'interdiction ne concerne pas, toutefois, les véhicules de transport d'hydrocarbures, ainsi que les cas d'urgence faisant l'objet d'une autorisation des services de la wilaya.

ÉNERGIE
Khebri à Skikda

Le ministre de l'Énergie, M. Salah Khebri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.

► PÊCHE
Ferroukhi à Boumerdès

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur au niveau de la wilaya de Boumerdès.

► LE 11 JUILLET AU TNA
Spectacle théâtrale
Ouzid Enzidlek

Le Théâtre national algérien (TNA), abritera samedi 11 juillet à partir de 22h, un spectacle théâtrale «Ouzid Enzidlek», texte de Abdellah Bsiri et mise en scène de Fouzi Ben Brahim du théâtre régional de Batna.

► ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ
NATIONALE
Emission consacrée
à la dimension religieuse
du code de la route

L'émission «Li Amnikoum», de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h sur les ondes de la chaîne 1, à la dimension religieuse du code de la route.

► CE SOIR À LA SALLE
OMNISPORTS D'EL BIAR
Finale du tournoi de football inter-quartiers

La salle omnisports, Moukhtar Laribi, abritera ce soir à partir de 22h, la finale du tournoi de football inter-quartiers, auquel avait pris part 32 équipes.

Le gouvernement et l'ANP sur les fronts du développement social

Boualem Branki

Lutte antiterroriste, respect des droits de l'Homme, développement local, sécurisation des frontières, l'Algérie est vraiment sur tous les fronts. Ce n'est pas une mince affaire que de mener de front plusieurs objectifs, dont celui, cardinal, d'assurer la sécurité, la paix et la concorde nationales, gage d'un avenir serein.

C'est en gros le programme qu'est en train de réaliser le Président Bouteflika, avec une feuille de route que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est en train d'appliquer dirions-nous «sans état d'âme».

Car c'est à M. Sellal qu'est échue cette tâche si vitale de mener à bon port le programme de développement social et économique du Président. Un programme qui englobe autant la réponse aux besoins sociaux des Algériens, dont le logement, l'éducation, la santé, le travail et, surtout, le retour à la paix sociale, la sécurité.



Et c'est dans ce registre, la lutte contre le terrorisme, que les forces de l'armée nationale populaire ont enregistré ces derniers jours de grands succès.

Selon un bilan des forces armées nationales, l'Algérie a enregistré de «grands résultats» en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue, la contrebande et le crime organisé durant le premier semestre de l'année 2015. C'est une grande avancée des forces armées dans la sécurisation des biens et des personnes, mais également pour protéger l'économie algérienne des prédatations des trafiquants en tout genre, outre l'anéantissement

des filières de contrebande et de drogue.

Ce rempart infranchissable que constitue l'ANP contre toutes les forces du mal, est cependant gravement menacé par des dangers réels, et c'est dans ce sens que l'ANP a multiplié ces derniers temps les interventions et les opérations de surveillance pour notamment prévenir l'Algérie et son peuple de la menace terroriste, mais également des visées déstabilisatrices qui pointent à la faveur de l'émergence de groupuscules mafieux, terroristes, aux frontières du pays. Et les chiffres des autorités militaires sont là pour attester de cette

menace, sans cesse présente.

C'est ainsi que 102 terroristes ont été ou abattus, selon le bilan du MDN. Pour autant, et en parallèle, le gouvernement mène, lui, une autre bataille, celle du développement économique et social, du développement économique et social, du développement global et pour répondre également aux objectifs du millénaire tracés par l'ONU et que l'Algérie a soutenu. Ce n'est pas rien que de consacrer presque la moitié des recettes d'hydrocarbures, à un moment de baisse inquiétante des cours, à la demande sociale, qui peut être décryptée en termes de construction de centaines de milliers de logements, d'écoles, de lycées et CEM, de routes et d'infrastructures d'équipement. Dire que l'Algérie mène de front plusieurs combats, autant pour le développement social que pour consolider la paix sociale et l'élimination de la menace terroriste est une fierté pour tout Algérien qui se respecte.

Et, dans ce sens, il y a également le chemin qui est en train d'être parcouru dans le domaine des droits de l'Homme, chargée de rejeter les deux inculpés.



COUR D'APPEL D'ALGER Procès jeudi de l'affaire dite «Algérie Telecom»

Le procès après cassation de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Telecom, Mohamed Boukhami et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejdoub, tous deux poursuivis pour corruption, aura lieu jeudi devant la Cour d'appel d'Alger, chargée de rejeter les deux inculpés.

Deux sociétés chinoises de téléphonie mobile, ZTE et Huawei sont également poursuivies dans cette affaire, et seront aussi rejugées.

Ce procès a connu un premier report le 25 juin dernier en raison de l'absence des deux inculpés (en détention), qui n'ont pas été transférés à Alger pour être rejugés.

Mohamed Boukhami est incarcéré à la prison de Saida pendant que Chani Mejdoub se trouve dans l'établissement pénitentier de Sétif.

Tous les deux ont été condamnés en juillet 2012 en première instance par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed à 18 ans de prison chacun.

Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la Cour d'appel d'Alger.

Les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avaient été elles aussi condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics, et trois de leurs cadres en fin de peine avaient écopé d'une peine de 10 ans de prison.

Après un pourvoi en cassation devant la cour suprême, il a été décidé de rejeter les deux inculpés ainsi que les deux sociétés chinoises.

Les deux accusés avaient été poursuivis en 2012 pour «blanchiment d'argent et corruption», commis entre 2003 et 2006 au détriment d'Algérie Télécom, liés à des marchés dans le domaine de la téléphonie et de l'internet, selon l'arrêt de renvoi.

L'affaire a éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise au Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest, qui a mis au jour des informations sur des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus. Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur cette affaire, rappelle t-on.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA DROGUE ET LE CRIME ORGANISÉ L'ANP «Ratisse» large

L'Algérie a enregistré de «grands résultats» en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue, la contrebande et le crime organisé durant le premier semestre de l'année 2015, indique mardi un bilan opérationnel semestriel des forces de l'ordre à leur tête les unités de l'Armée nationale populaire (ANP).

«Le premier semestre de l'année 2015 s'est distingué par de grands résultats en matière de lutte contre le terrorisme et de la lutte contre la contrebande, le trafic de drogue et la criminalité organisée et ce, par la neutralisation et l'arrestation d'un nombre important de terroristes et le démantèlement de plusieurs réseaux de soutien», lit-on dans l'introduction du bilan, établi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Ces «grands résultats» comprennent également «la récupération d'importants lots d'armements, de drogue, de carburant et de marchandises prohibées» cela reflète, selon la même source, «la volonté affichée du Haut commandement de l'ANP à mettre en échec les dessins macabres de ces criminels, ainsi que le niveau de professionnalisme, de vigilance et de combativité atteint par nos forces armées».

Selon le bilan, 102 terroristes ont été ou abattus, ou arrêtés ou se sont repentis durant la même période, dont 66 terroristes au niveau de la 1ère région militaire (RM), trois (3) terroristes dans la deuxième RM, sept (7) dans la troisième RM, 17 terroristes dans la quatrième RM, sept (7) terroristes

dans la cinquième RM et deux (2) terroristes dans la sixième RM.

Les unités de l'ANP ont réussi à récupérer 150 unités d'armements dont 74 unités dans la 1ère RM, deux (2) dans la deuxième RM, 21 unités dans la troisième RM, neuf (9) unités dans la quatrième RM, huit (8) unités dans la cinquième RM et 36 unités dans la sixième RM.

Le bilan a, par ailleurs, fait état de la destruction de 653 engins explosifs par les forces de l'ordre à leur tête les unités de l'ANP, dont 381 engins explosifs dans la première RM, cinq (5) engins explosifs dans le deuxième RM, 3 engins dans la troisième RM, cinq (5) dans la quatrième RM, 186 engins dans la cinquième RM et 73 engins explosifs dans la sixième RM.

Une importante quantité de munitions, de paquets de jumelles, de téléphones portables, de GPS et d'autres objets ont été saisis, a indiqué la même source, ajoutant que de nombreux abris refuges et casemates ont été détruits.

Concernant la lutte contre le trafic de drogue, le MDN a relevé la saisie de plus de 67 tonnes de stupéfiants, à travers le pays, durant la période de référence par les forces de l'ordre.

Un total de 760 individus ont été arrêtés ou abattus dans le cadre des opérations de lutte contre le trafic de drogue, 238 véhicules saisis, et 11 armes récupérées, a ajouté la même source.

Les plus grosses prises ont été opérées au niveau de la 2ème région militaire

(Tlemcen) et ont porté sur la saisie de plus de 44.417 kg de drogues et 95 véhicules, alors que 235 individus ont été «arrêtés ou neutralisés».

Quelque 9.374,1 kg ont été saisis au niveau de la 3ème région militaire et 9.222,1 kg dans la 4ème région militaire.

D'importantes quantités de psychotropes ont été également saisis à l'échelle nationale, a précisé le MDN. Plus de 1,5 million de litres de carburant et 600 tonnes de denrées alimentaires ont été saisis à travers le pays.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, 1.596,148 litres de carburant ont été saisis durant la période allant du 1 janvier au 30 juin 2015 et 604,561 kg de denrées alimentaires ont été également saisis près des frontières, précise la même source.

Les plus importantes saisies de denrées alimentaires, soit 522,515 kg, a été opérées au niveau de la 6ème RM où 786 détecteurs de métaux ont été récupérés, 282 véhicules saisis et 1.041 contrebandiers et criminels arrêtés. Les opérations menées dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé ont permis, en outre, de récupérer 206 armes, 812 détecteurs de métaux et la saisie de 666 véhicules durant la même période.

Une importante quantité de déchets de cuivre, de produits pharmaceutiques et paramédicaux, de boissons, d'or, de mélange d'or, de tabacs et autres a été saisis lors de différentes opérations.

L'AUTRE DÉFI DE BOUDIAF «Le système de soins en H24 doit entrer dans les mœurs»

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté dans la nuit de mardi à mercredi sur la nécessité d'assurer un système de soins en H24 aux patients qui doit entrer dans les mœurs.

«Je suis satisfait car il y a des professionnels de la santé qui activent au régime de 3x8 et il y a des médecins qui sont en train d'effectuer des interventions même à minuit», a souligné le ministre lors d'une visite inopinée effectuée dans des structures sanitaires de la wilaya d'Alger. «On a pu constater que même à minuit, il y a des médecins et d'autres professionnels qui sont en activité et ce qu'on a vu aujourd'hui doit se poursuivre à l'avenir», a encore souligné le ministre en visitant le Centre Pierre et Marie-

Curie, en échangeant quelques propos avec le personnel soignant et les patients ainsi que leurs familles. Malgré cette disponibilité du personnel, le ministre n'a pas omis de souligner qu'il y a des problèmes vécus par les patients nécessitant une radiothérapie au centre du pays car il n'y avait, selon lui, que le CPMC qui était en activité dans cette région et vers lequel convergeaient des patients de nombreuses wilayas pour des soins.

«Il y aura bientôt un troisième accélérateur au CPMC et la prise en charge des patients sera meilleure alors que les centres destinés aux cancéreux dans les autres wilayas seront à nouveau en activité après leur réhabilitation et les choses vont rentrer dans l'ordre», a encore souligné le ministre. En plus du CPMC, le ministre qui

a commencé sa tournée après le f'tour, a aussi visité une polyclinique à Haf El Badr ainsi que le service de cardiologie de l'hôpital Nafissa-Hamoud dans la daïra d'Hussein Dey où il s'est enquis des conditions de traitement des patients ayant subi des interventions.

Al l'hôpital Nafissa-Hamoud, M. Boudiaf est revenu sur la disponibilité des médicaments, y compris ceux entrant dans les soins de cardiologie.

Il a indiqué qu'il y a des perturbations ponctuelles de sept à 10 jours mais pas de rupture et il a assuré que la Pharmacie centrale des hôpitaux dispose d'un stock de sécurité de neuf mois en médicaments de tous genres. Lors de toutes ces étapes, M. Boudiaf a donné instruction pour que les

horaires des visites soient respectés afin que les familles ne perturbent pas le personnel soignant et que le patients ne soient pas stressés davantage «car la priorité doit être la santé du malade». L'un des autres points sur lesquels le ministre a insisté est l'externalisation de certaines structures de soins afin que les CHU ne prennent en charge que les interventions et la médecine de pointe. Le ministre estime que dans trois à quatre mois, il y aura une nouvelle carte sanitaire et qu'avec l'opération d'externalisation de certains soins, «il y aura beaucoup moins de problèmes de prise en charge des malades», en ajoutant que le système de santé est en train de connaître «des avancées importantes».

INCIDENTS DE GHARDAÏA :

22 morts dont plusieurs à Guerrara et plusieurs blessés

Vingt-deux (22) personnes sont décédées et plusieurs autres ont été blessées à Ghardaïa dans des heurts entre jeunes rivaux, depuis la reprise, début juillet, des incidents dans la région, selon un nouveau bilan fourni par la wilaya.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, s'est rendu ce mercredi à Ghardaïa pour s'enquérir de la situation, à la suite de ces événements.

Une source de la wilaya a déploré le décès de "quatre personnes qui ont succombé à leurs blessures mercredi en milieu de journée à la suite de ces incidents".

Le plus grand nombre de décès a été enregistré à Guerrara avec 19 victimes dont une déplorée mardi suite à des projectiles lancés par des inconnus.

Deux autres victimes ont été déplorées également mardi à Berriane et une autre à Ghardaïa, dans des échauffourées similaires, selon la même source.

Ces affrontements entre groupes de jeunes se sont propagés à plusieurs quartiers des localités de la vallée du M'zab, Berriane et Guerrara où des actes de vandalisme et des incendies d'habitats, de palmeraies, de mobilier urbain, de magasins et de véhicules ont été perpétrés par des groupes de jeunes cagoulés.

Un important dispositif sécuritaire a été mobilisé pour faire cesser les heurts et ramener le calme et la quiétude dans la région.

Les forces de l'ordre ont dû faire usage de gaz lacrymogènes

pour disperser les groupes antagonistes.

Mercredi, des commerçants ont baissé rideaux dans différents quartiers de la vallée du M'zab, à Berriane et Guerrara en réponse à un appel à une "grève générale" lancé par un "collectif de commerçants Ibadites" en signe de "protestation contre les actes de violence commis dans la région de Ghardaïa".

Des dizaines de personnes ont été blessées, dans ces affrontements que les forces de maintien de l'ordre, dépêchées sur les lieux, tentaient de disperser à l'aide de gaz lacrymogènes afin de rétablir l'ordre.

Des notables locaux de différentes composantes de la société Ghardaouie ont appelé les habitants à la "vigilance et à la sagesse" pour éviter ces affrontements qui, selon eux, nuisent à la réputation de la région et ternissent son image.

Mardi, le commandant de la 4e région militaire, le général-major Cherif Abderezak, s'est également rendu à Ghardaïa pour s'enquérir de la situation et y tenir une réunion afin de "réajuster le plan sécuritaire et coordonner les efforts visant à éviter la récurrence de tels incidents et à prévaloir la sécurité et la stabilité dans la région de Ghardaïa".

Le commandant de la 4e Région militaire a tenu également, au siège de la wilaya, une rencontre avec les acteurs concernés par l'opération d'apaisement et de rétablissement de la sécurité et du calme à Ghardaïa", avait indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Ces incidents ont éclaté dans la soirée de samedi et se sont poursuivis au petit matin dans des heurts entre des jeunes des quartiers de Kef Hamouda et Baba Saad à Berriane, suite à des jets de pierres et de cocktails Molotov sur des passants et au caillassement de véhicules par des



jeunes non identifiés, selon un élu local, qui déplorait, cette nuit-là, une dizaine de blessés dont deux grièvement.

Des heurts ont été aussi enre-

gistrés dans des quartiers de la vallée du M'zab (Ghardaïa) où des groupes de jeunes non identifiés, munis de pierres et de cocktails Molotov, ont "réanimé"

les hostilités par des jets de projectiles notamment dans les quartiers de Melika et Sidi Abaz.

Le ministre de l'Intérieur rencontre à Ghardaïa les représentants de la société

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, s'est rendu hier à Ghardaïa où il a présidé une rencontre avec des représentants de la société suite aux événements douleureux que connaît la région, depuis le début de juillet.

Accompagné du directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, et du chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le général Menad Nouba, le ministre s'est, lors de cette rencontre à huis clos, enquis de la situation qui prévaut dans la région et suivi les comptes rendus présentés par les différentes parties chargées de la gestion sécuritaire dans la région, selon une source de la wilaya.

Au total, 22 personnes ont trouvé la mort dans les échauffourées qu'a connues la région de Ghardaïa depuis la reprise, début juillet, d'affrontements entre groupes de jeunes rivaux.

Le ministre de l'Intérieur s'est, par la suite, déplacé dans les différentes localités affectées par ces événements, à savoir

Guerrara, Berriane et Ghardaïa, où il s'est enquis de la situation sur le terrain et des conditions de travail et de déploiement des forces de maintien de l'ordre, a-t-on appris auprès de la wilaya.

D'autres réunions sont également attendues dans la soirée avec les chargés du maintien de l'ordre dans la région pour trouver les moyens susceptibles de ramener le calme et de mettre à l'œuvre la commission de développement et de réconciliation mise en place jeudi dernier à Ghardaïa par le ministre de l'Intérieur et les Collectivités locales.

L'objectif étant de renforcer la stabilité et la cohésion entre les habitants de la région de Ghardaïa, conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Des affrontements entre groupes de jeunes ont été enregistrés depuis début juillet dans la vallée du M'zab, à Berriane et Guerrara, émaillés d'actes de vandalisme et d'incendies de dizaine d'habitats, de palmeraies, de mobilier urbain, de magasins et de véhicules, perpétrés par

des groupes de jeunes non identifiés. Un important dispositif policier, appuyé par des éléments anti-émeutes de la gendarmerie nationale, a été déployé pour faire cesser ces heurts et ramener le calme et la quiétude dans la région.

Les forces de l'ordre ont dû faire usage de gaz lacrymogènes pour disperser les groupes antagonistes et préserver les biens et les personnes.

Mercredi, des commerçants ont baissé rideaux dans différents quartiers de la vallée du M'zab, à Berriane et Guerrara, a constaté un journaliste de l'APS, en réponse à un appel à une "grève générale" lancé par un "collectif de commerçants Ibadites" en signe de "protestation contre les actes de violence commis dans la région de Ghardaïa".

Des appels au calme et à la raison ont été lancés par des sages de la région, des imams et autres membres de la société civile locale pour instaurer un dialogue et contribuer au retour de la quiétude dans la région.

APS



INCIDENTS DE GHARDAÏA

Le président Bouteflika préside une réunion consacrée à la situation à Ghardaïa



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier une réunion consacrée à la situation prévalant à Ghardaïa, indique un communiqué de la présidence de la République dont voici le texte intégral :

"M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a tenu ce jour une réunion consacrée à la situation prévalant à Ghardaïa, qui a regroupé notamment MM. le Premier ministre, le ministre d'Etat directeur de cabinet de la présidence de la République, le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP.

A l'issue de l'étude de son ordre du jour et à la lumière du rapport transmis par le ministre de l'Intérieur

rieur et des Collectivités locales dépêché sur les lieux par le Président de la République, le Chef de l'Etat a arrêté les décisions suivantes :

1- Le commandant de la 4e Région militaire est chargé de superviser l'action des services de sécurité et des autorités locales concernées pour le rétablissement et la préservation de l'ordre public à travers la wilaya de Ghardaïa.

2- Le Premier ministre veillera avec le ministre de

la justice, garde des Sceaux afin que le parquet prenne en charge, avec diligence et sévérité, toutes les violations de la loi à travers la wilaya de Ghardaïa et notamment l'atteinte à la sécurité des personnes et des biens,

3- Sous l'autorité du Premier ministre, le gouvernement veillera à diligenter la mise en oeuvre des programmes déjà arrêtés en vue de la relance du développement économique et social et du retour à une vie normale à

travers le territoire de la wilaya de Ghardaïa. A cette même occasion, le Président de la République a exprimé ses condoléances aux familles des défunts, victimes des affrontements intercommunautaires. En ce mois de piété, le Président Abdelaziz Bouteflika a aussi appelé la population locale dans sa diversité à concourir à la restauration de l'accalmie et à la préservation des liens séculaires de fraternité.

"En ce mois de piété, le Président Abdelaziz Bouteflika a appelé la population locale dans sa diversité à concourir à la restauration de l'accalmie et à la préservation des liens séculaires de fraternité qui ont toujours prévalu en son sein", indique un communiqué de la présidence de la République. A cette occasion, le président de la République "a exprimé ses condoléances aux familles des défunts, victimes des affrontements intercommunautaires", a ajouté le même source.

Le président de la République appelle la population à concourir à la restauration de l'accalmie



Echec à la fitna

Kamel Cherif

Les événements qui endeuillent Ghardaïa ont éclaté une semaine après la visite effectuée dans cette wilaya par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Le ministre qui était accompagné du directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel et du représentant du Commandement général de la Gendarmerie nationale avait affirmé que l'Etat était déterminé à régler de manière définitive les problèmes récurrents qui secouent presque régulièrement cette région. Or, à peine une semaine après sa visite que la situation s'est enflammée dans une région connue, par le passé, pour son grand esprit de tolérance.

A Ghardaïa, il suffit d'une altercation ou d'une rixe pour que la flamme de la fitna se rallume. Pis encore, il a été constaté, à plusieurs reprises, que le moindre fait divers dans cette région est exploité et amplifié par certaines parties pour le présenter comme étant un conflit entre deux communautés ayant toujours cohabité dans la vallée du M'zab, à savoir les Mozabites et les Ibadiites.

Afin de mettre un terme à toutes les tentatives de déstabilisation de la région, le ministre de l'Intérieur avait affirmé et assuré que l'Etat veillera à l'application rigoureuse de la loi contre tous ceux qui s'aviseront de porter atteinte à l'ordre public ou compromettre l'avenir de cette wilaya.

«Je rappelle que nous agirons avec rigueur, dans le cadre des lois de la République, avec ceux qui attisent la fitna et la discorde. Aucune complaisance n'est tolérée avec quiconque s'avise d'attenter à la sécurité de nos enfants et nos frères à Ghardaïa ou de compromettre l'avenir de la région», avait souligné Bedoui lors d'une rencontre avec les membres de la société civile, des élus et des notables de la wilaya de Ghardaïa.

Après le décès d'un jeune citoyen à Ghardaïa, c'est le commandant de la 4e Région militaire, le général-major Cherif Abderezak, qui s'était rendu avant-hier sur les lieux pour s'enquérir de la situation. Il s'agit de renforcer les efforts menés par les différentes institutions officielles et les représentants de la société civile, afin de réconcilier, renforcer la cohésion sociale et faire régner la quiétude dans la ville.

Il faut relever que les incidents de Ghardaïa sont récurrents et il est étonnant qu'ils se produisent en plein mois de Ramadhan. Un mois de piété généralement célébré et hautement respecté dans cette région marquée par un grand attachement à la religion. Les incidents de Ghardaïa ne sont pas différents de ceux qu'avaient connus plusieurs autres wilayas du Sud !

En ce sens, de Ouargla à Ghardaïa en passant par Laghouat, Bordj Badji Mokhtar, Béchar, Touggourt et In Salah, les mouvements de protestation avaient tous des mobiles différents. Des manifestations avaient été provoquées par de simples rixes entre jeunes gens, le chômage ou la distribution de logements.

Le sit-in de In Salah n'ayant pas atteint l'objectif de déstabiliser l'Algérie, c'est encore la carte de Ghardaïa qui est utilisée pour semer la discorde.

Il est donc avéré que les tentatives d'allumer des brasiers au Sud visent à déstabiliser le pays. Aujourd'hui, le Sud est réellement menacé du fait de la situation dans les pays voisins et de la prolifération des groupes terroristes et leurs connexions. On est ainsi tenté de dire qu'il y a une certaine alternance entre les régions du Sud puisque des incidents éclatent, chaque fois, dans une des wilayas du Sud.

Toutefois, l'Etat algérien demeure déterminé d'instaurer la paix et la sécurité dans l'ensemble du territoire du pays, y compris au Sud et fera toujours échec aux aventuriers qui se jouent de la stabilité du pays.

LE PRÉSIDENT DE LA CELLULE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE POUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE, MAÎTRE MEROUANE AZZI, INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

La culture de la paix

La cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale a achevé la mission pour laquelle elle a été créée. Maître Merouane Azzi son président a animé hier le forum de DKNews portant sur « la réconciliation nationale face au défi sécuritaire. en tant qu'avocat expert de la lutte contre le terrorisme.



Said Abjaoui

Il a d'abord tenu à rendre hommage au président de la république qui a eu le courage de prendre des décisions difficiles au moment où n'apparaissait pas la moindre lueur d'une sortie de l'Algérie de la situation de violence qui lui fermait tous les horizons. Après les massacres tels que celui de Relizane où 950 personnes ont péri en une seule nuit la réconciliation nationale pouvait apparaître comme une voie n'ayant pas, encore été empruntée. Du moins en Algérie.

Avant que l'on en arrive à la loi proprement nationale, rappelons que celle-ci est spécifique à l'Algérie et chaque pays a eu sa propre histoire, son propre vécu cultu-

rel. En Algérie, comme personne ne l'ignore, le terrorisme a été très actif, barbare, extrêmement violent, et réparti sur le territoire national, épousant le cadre des communes acquises par le parti dissout. On sait que les impulsions venaient de l'étranger, alors que l'armée allait s'engager dans sa professionnalisation. Comme c'est un phénomène nouveau, l'Algérie devait innover. Comment conférer à l'armée la double capacité à combattre le terrorisme et à conduire le processus de sa professionnalisation ?

Retenons encore une fois que l'Algérie a eu à mener toute seule la lutte contre le terrorisme, alors que celui-ci est transfrontière, les autres pays voulant observer comme cas d'école un terrain de lutte grande nature. Maître Azzi s'est beau-

coup penché sur ce cas, affirmant que le succès algérien a fait de ce modèle un cas d'école étudié au sein des états-majors de défense américains. Les Etats Unis étaient très intéressés par le modèle de réconciliation nationale qui a fait se rendre 6000 terroristes avec armes et bagages pour profiter des dispositions de la réconciliation nationale.

Rappelons encore une fois, comme le rappelle justement maître Azzi, que la réconciliation nationale a mis fin aux massacres trop souvent perpétrés par les terroristes sans distinction aucune d'entre les victimes.

Sans la réconciliation nationale, comment aurions-nous pu régler le cas des 500 enfants nés dans les maquis et inconnus des services d'état civil, des disparus

de la tragédie nationale, de l'indemnisation des familles victimes du terrorisme ? Que serions-nous devenus sans la réconciliation nationale ?

Maître Azzi attire l'attention de tous que l'Algérie stable dans environnement instable est convoitée pour ses richesses, sa position stratégique et que Tiguentourine n'était pas un hasard, car il y avait plusieurs nationalités et seulement trois Algériens parmi les terroristes agresseurs.

Le danger est réel car des Algériens même s'adressent aux nations unies et à des organisations internationales pour leur demander d'agir sur l'Algérie pour des raisons politiques et politiciennes. Ils militent pour des interventions même militaires sur l'Algérie.

À RETENIR ...

GHARDAÏA

«La réconciliation nationale pourrait mettre un terme aux affrontements»

En dépit de toutes les tentatives de réconciliation entreprises par le gouvernement pour mettre un terme aux affrontements dans la wilaya de Ghardaïa, la tension est montée d'un cran entre les Mozabites et Chaâmbas, faisant plusieurs victimes ces derniers jours. D'après Me. Azzi, cette situation démontre clairement d'une tentative extérieure, avec un soutien de l'intérieur, pour déstabiliser le pays. La coïncidence des événements de Ghardaïa avec la réouverture du dossier des moines de Tibhirine qui a été définitivement classé par la justice algérienne, est une tentative de plus pour porter atteinte à la stabilité de l'Algérie. «Concernant le conflit à Ghardaïa, l'application des dispositions de la réconciliation

À RETENIR ...

nationale pourrait être une solution pour en finir définitivement avec les dérapages graves qu'a connu la wilaya», a souligné Me Azzi.

**DOSSIER DES DISPARUS
7000 familles ont été indemnisées**

Abordant le dossier des disparus qui fait l'objet de manipulation par certaines ONG, Me Azzi a affirmé que sur 7144 familles de disparus recensés, 7000 ont été indemnisées. Le traitement du dossier est toujours en cours, certaines familles attendent de recevoir les procès-verbaux, alors que d'autres refusent de bénéficier des dispositions contenues dans la charte pour la réconciliation nationale. «Le dossier des disparus a été utilisé pour exercer des pressions sur l'Algérie. Certaines parties ont accusé les services de sécurité d'être derrière les enlèvements sans toutefois pouvoir en apporter de preuves. Ce dossier est clairement utilisé pour tenter de faire plier le pays», a indiqué Me Azzi.

À RETENIR ...

Fin de mission pour la Cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale

Après 9 ans d'intense activité sur le terrain, le travail de la Cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, présidée par Me Azzi, est arrivé à son terme avec à la clé, l'application de 95% des objectifs. Durant cette période, la cellule a pris en charge, sans distinction, les différentes catégories concernées par les dispositions de la charte pour la réconciliation nationale. La dernière mission de la cellule consiste à transmettre un rapport définitif au président de la République, contenant les insuffisances et les lacunes enregistrées. Il y est suggéré entre autres l'actualisation des barèmes des pensions accordées aux victimes du terrorisme.

Rachid Rachedi

« La réconciliation nationale, pierre de touche de la sécurité et de la stabilité »

O.Larbi

L'avocat spécialisé dans les affaires de terrorisme et du droit issu de la charte de la réconciliation nationale, Maître Merouane Azzi vient de remettre au président de la République, le bilan de son mandat en tant que président de la cellule de suivi des textes d'application de la charte, était l'invité du Forum de DKNews.

Son propos était de lier les résultats de la charte de la réconciliation nationale et la question de la sécurité de l'Algérie dans la réunion maghrébosphérique.

Existe-t-il un plan de déstabilisation de l'Algérie ?

La réponse est aussi brutale :

« Je vous informe que des ONG, relayées par des organisations de droit algérien ont contacté des familles de disparus, leur ont proposé de l'argent pour qu'elles déposent plainte contre l'Etat Algérien et ses forces de sécurité. L'affaire des moines de Tibehirine est remise sur le tapis pour faire pression sur la justice algérienne.

Deuxièmement : les narcotrafiquants mènent une guerre sans merci contre la jeunesse algérienne, 99% des affaires traitées devant les cours de justice ont trait au trafic et à la consommation de drogues.

Troisièmement : La chute des prix du pétrole sont aussi un acte de guerre économique pour stopper le développement du pays, remettre les tensions sociales au premier plan, accentuer les contradictions politiques, affaiblir les pouvoirs de la nation. »

Le lien entre tous ces faits et bien d'autres est évident : Donner une image de l'Algérie qui conforte ses ennemis et autorisent leurs plans de destruction du seul pays arabe qui ait vaincu le terrorisme sans l'aide de personne, contre les espoirs des « amis » et des ennemis de le voir sombrer dans un chaos sans limite. L'orateur a soutenu que « le courage du président Bouteflika a été de donner les décrets d'application des dispositions relatives aux indemnisations des victimes de la tragédie nationale : 7144 familles de disparus ont été recensées. 7000 ont bénéficié des dispositions des décrets d'application. 144 ont encore la possibilité d'y recourir.

Les fonctionnaires démis de leur fonction ont été rétablis dans leurs droits et les cotisations à la caisse nationale de retraite ont été couvertes par les organismes de sécurité sociale. »

Ces indemnisations ont un coût, supporté par le Trésor public et la collectivité nationale.

Maître Azzi n'a pas dressé un tableau idyllique de la situation des victimes et des auteurs d'actes de terrorisme ! Les aides aux victimes sont dérisoires, les patriotes rencontrent encore des problèmes pour la reconnaissance de leur sacrifice, les femmes violées, les enfants nés et non-inscrits à l'état-civil ; il reste à enrichir les dispositions de l'article 47 (chap7 : Dispositions finales) : « En vertu du mandat qui lui est conféré par le référendum du 29 septembre 2005, et conformément aux pouvoirs qui lui ont été dévolus par la Constitution, le Président de la République, peut, à tout moment, prendre toutes autres mesures requises pour la mise en œuvre de la



Charte pour la Paix et la réconciliation nationale. »

Les fruits de la paix

Les opposants à la charte de la Paix et de la réconciliation nationale mènent sur tous les fronts campagne contre ce choix populaire.

Posons que la réconciliation nationale n'a pas eu lieu. Que se serait-il passé ?

Le terrorisme se serait renforcé : à combien les pertes humaines se seraient-elles élevées ? Et les destructions de l'appareil économique, des entreprises, des fermes auraient et quelles conséquences sur l'emploi, le développement et le progrès ?

En se renforçant, le terrorisme obtient des aides de pays étrangers, il s'attelle, comme en Syrie, à détruire la nation et fragiliser son système de défense de l'Etat, de l'indépendance, de la souveraineté.

La situation serait telle que la partition du pays serait immédiatement sinon déjà consommée.

A quoi aurait ressemblé l'Algérie ? Al'Afrique ? Al Libye ? Al Syrie ? Al'Irak ? Au Yémen ? Al Afghanistan ? Au Pakistan ?

Il est permis de choisir ?

Probablement à tout cela ! La réconciliation nationale a apporté la paix et la consécration de la République qui protège le droit à la vie, qui rétablit les rapports équilibrés entre l'Etat et le citoyen, garantit les droits fondamentaux de l'Homme, la tolérance, la liberté d'expression, la liberté de pensée, le droit à la santé, à l'éducation, entre autres

ceux qui ont été les victimes du terrorisme voulaient conserver ces acquis et les étendre ; l'ANP et les services de sécurité ont payé un lourd tribut pour défendre la république. La guerre de libération nationale a été l'aboutissement du combat séculaire pour la dignité et la liberté : l'indépendance et la renaissance de l'Etat national ont rendu justice au million et demi de morts algériens, au sacrifice des fellahs, des travailleurs des cilles, aux lycéennes et étudiantes, aux syndicalistes, aux artistes, aux sportifs qui ont rejoint la révolution.

La défense de la république s'est incarnée dans les 200 000 victimes de la terreur imposée au peuple et aux institutions de la république. Depuis la République, c'est plus qu'une idée, une organisation des relations entre les citoyens, mais elle s'est incarnée dans le sacrifice des enfants, des femmes, des hommes, issus de toutes les couches de la société, de toutes les régions du pays.

Souvent, on ne sait pas exprimer les choses : la vérité est que la réconciliation nationale est l'hommage du peuple qui l'a adoptée à ceux-là qui ne sont plus mais dont la mémoire est sacrée qui commande de veiller à la sauvegarde de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire national, de barrer la voie aux agressions d'où qu'elles viennent.

Sans la réconciliation nationale, l'agression de Tiguentourine, une des premières manifestations de DAESH (dont le groupe était composé en majorité d'étrangers) aurait constitué la défaite du peuple algérien, le triomphe de tous ses ennemis passés, actuels et futurs.

De bons conseillers en gestion des deniers de l'Etat critiquent le coût politique, moral, financier de la réconciliation nationale, comme ils se gaussent du coût de la paix sociale, comme ils se sont moqués du paiement anticipé de la dette extérieure : ces milliards dont la tracabilité ne fait pas de doute ont servi à qui ? A des enfants du peuple algérien : pour se nourrir, étudier, se soigner, se loger, pour vivre dignement.

Les Syriens, peuple frère, les Libyens, les Irakiens et tous ceux qui subissent la violence terroriste soutenue par des puissances étrangères, à quoi aspirent-ils ? Le Soudan amputé de son Sud est-il un idéal pour ceux qui mènent campagne contre l'Algérie ? Qui tentent le chaos à Ghardaïa ?

Imaginons que la réconciliation nationale ait échoué, nos forces armées seraient toujours sur le terrain, occupées à pourchasser les fossoyeurs de la République, les policiers et gendarmes tout autant mobilisés. Qui sécuriserait nos frontières ? Qui parlerait d'une voix forte et claire dans le concert des nations ? Quel Algérien nierait que la diplomatie algérienne est l'expression de son patriotisme, de sa solidarité avec les peuples en lutte, de son attachement à la paix et au développement ?

Le succès international de la charte de la paix et de la réconciliation nationale, la réussite dans la préservation de l'unité nationale en font un bouclier contre l'ingérence étrangère, un ferment de la cohésion nationale par-delà les intérêts particuliers ou de groupe.

Elle est un fondement de la constitution d'un front intérieur qui doit impérativement prendre forme et contenu prenant conscience des menaces qui s'accumulent pour détourner l'Algérie de ses actions pacifiques, de progrès et de solidarité.



BANQUE EXTÉRIEURE D'ALGÉRIE

Hausse du bénéfice et diversification des financements hors hydrocarbures

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a enregistré un bénéfice net de 29,8 milliards DA en 2014, en hausse de 43% par rapport à 2013, confirmant sa résilience aux chocs externes des cours de pétrole grâce à la diversification de ses activités, a indiqué mercredi à l'APS le P-dg de cette banque publique, Mohamed Loukal.

Cette diversification du portefeuille s'est traduite, depuis ces dernières années, par l'augmentation des ressources provenant des autres secteurs émergents hors hydrocarbures, explique-t-il.

À ce propos, il précise que les ressources de la banque se sont chiffrées à 2.045 mds DA à la fin 2014, dont 70% proviennent des secteurs hors hydrocarbures et 30% de celui des hydrocarbures, tandis que le bilan a atteint 2.581,4 mds DA à fin 2014 (+22%).

L'année 2014 a également connu une amélioration significative en termes de collecte des ressources avec des dépôts d'un montant de 437,6 mds DA effectués l'année dernière (+27% par rapport à 2013) auprès de cette banque qui compte 92 agences.

Près de 10% de cette collecte proviennent de l'épargne des particuliers et ménages, soit un montant de 46 mds DA portant l'épargne cumulée de ce segment à 177,2 mds DA à fin 2014. Pour le premier responsable de la



BEA, avec tous ces résultats, il a été ainsi permis non seulement de consolider le soutien de cette banque au secteur des hydrocarbures notamment à son client de référence Sonatrach, mais aussi de se rapprocher des autres segments de clientèle comme la PME et les ménages.

«Avec la consolidation de ses différents fondamentaux l'ayan, hissé parmi l'élite bancaire maghrébine et africaine, la BEA semble apte à satisfaire d'autres ambitions stratégiques du pays notamment en matière de conquête de nouveaux marchés extérieurs».

Par ailleurs, les crédits à l'économie ont atteint 291 mds DA en 2014 (+22%) dont 51% ont été attribués aux grandes entreprises et 49% aux PME et aux particuliers, sachant que sur cette masse, 71% des crédits ont été consacrés à l'investissement productif. Quant à l'encours des crédits accordés aux différents segments de la clientèle, il s'est situé autour de 1.744

mds DA à fin 2014.

Rapatriement de plus de 55 mds de dollars de recettes pétrolières

En matière de parts de marché dans le commerce extérieur, la BEA détient la quasi-totalité des exportations réalisées par le pays contre 14% sur les opérations d'importation.

S'agissant des exportations, elle a ainsi assuré le rapatriement des recettes d'hydrocarbures à hauteur de 55,4 mds de dollars et celles hors hydrocarbures pour un montant de 1,84 milliard de dollars.

Quant aux importations ayant transité par cette banque, elles se sont chiffrées à 16,02 mds de dollars en 2014 (contre 16,9 mds de dollars en 2013 et 17,1 mds de dollars en 2012) tandis que la part des produits importés destinés à la revente en l'état dans ce montant représente 5% et concerne les produits stratégiques tels que les médicaments, les céréales, le ciment et le rond à béton.

ALIMENTATION

Prévisions de baisse des prix des produits agricoles lors de la prochaine décennie

Les prix réels des produits agricoles devraient diminuer graduellement d'ici à 2024 sous l'effet de plusieurs facteurs dont la hausse des rendements agricoles et le ralentissement de la demande mondiale, selon les prévisions de la FAO et de l'Occde.

«Les prix réels des produits agricoles devraient diminuer graduellement au cours de la décennie qui vient, sous l'effet du rendement élevé des cultures, d'une augmentation de la productivité et d'un ralentissement de la hausse de la demande mondiale», d'après les dernières perspectives agricoles établies par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (Ocde) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la période 2015-2024.

La baisse du coût de l'énergie et des engrains, la limitation des incitations à la production de biocarburants de première génération, fabriqués avec des plantes alimentaires et le recul des prix du pétrole



sont autant d'autres facteurs qui contribueront à faire diminuer les prix alimentaires.

Toutefois, ces prix resteront probablement au-dessus des niveaux observés au début des années 2000. Les perspectives agricoles de l'Occde et de la FAO pour la prochaine décennie prévoient aussi une croissance moins vite des échanges agricoles qu'au cours de la décennie écoulée, alors que la part de la production et de la consommation mondiales serait stable. Les ex-

portations de produits agricoles de base devraient être concentrées dans un groupe de pays de plus en plus restreint et les importations, au contraire, dispersées entre des pays de plus en plus nombreux. «Il est donc crucial de veiller à ce que les marchés internationaux fonctionnent sans heurts», recommandent l'Occde et la FAO.

Le rôle croissant d'un groupe de pays relativement petit dans l'approvisionnement des marchés mondiaux en produits de

base essentiels pourrait aggraver les risques de marché, y compris ceux qui sont associés aux catastrophes naturelles et aux mesures commerciales perturbatrices.

Dans les pays en développement où la croissance démographique, la hausse des revenus par habitant et l'urbanisation vont faire augmenter la demande de produits alimentaires, l'augmentation des revenus va amener les consommateurs à continuer à diversifier leur alimentation, notamment en accroissant leur consommation de protéines animales, observe le rapport. En conséquence, les prix de la viande et des produits laitiers devraient augmenter par rapport à ceux des produits végétaux.

Les prix des céréales secondaires et des graines oléagineuses utilisées dans l'alimentation des animaux devraient augmenter comparativement à ceux des produits de base destinés à l'alimentation humaine. Néanmoins, le rapport n'explique pas l'existence de risque de nouvelles flambées des prix dans les années à venir.

LOI DE FINANCES

Un travail qui s'inscrira dans la durée

T.M.A.

La fin de l'exercice budgétaire amène la publication de la loi de finances pour l'exercice qui s'ouvre.

Exceptionnellement, cette année, elle est accompagnée par une loi de finances complémentaire en raison d'une situation budgétaire difficile qui amène à revoir certains objectifs.

La loi de finances complémentaire qui exigea plus de rigueur dans la dépense publique avec une meilleure gestion. Il faut éviter les situations de gaspillage et aller vers plus de rentabilité économique. Les responsables affirment cependant que ne seront pas touchés le soutien des prix aux produits de large consommation, ni la politique sociale.

Le gouvernement fait ainsi la démonstration de l'application d'une politique budgétaire prudente, reconnue d'ailleurs par les institutions financières spécialisées lors de leurs inspections. C'est l'allocation de la ressource publique et les situations de gaspillage notamment avec l'importation de produits non nécessaires qui sont en cause.

Et cette situation qui exige à l'avenir des solutions définitives. C'est dans ce domaine que sera porté l'essentiel de l'effort national. D'abord des mesures visent le secteur de l'énergie ou ne rationalisation de la consommation est recommandée.

L'élévation du niveau de vie des populations a forcément généré de nouveaux besoins à satisfaire situation qui s'est traduite par des situations de gaspillage (énergie etc.).

Il y a dans ce domaine des mesures très contraignantes à prendre parce que ce sont des situations qui sont favorisées par les prix très bas du carburant, de l'électricité et du gaz. C'est une rude bataille à mener, un chantier qui exigea beaucoup de sacrifices fondés sur une discipline générale.

Il y a aussi le volet des importations qui a un urgent besoin de réglementation ainsi que celui de l'informel. Le système des subventions est à revoir. Des processus sont mis en place, mais la plupart n'ont pas donné les résultats escomptés.

Il faut donc poursuivre le travail. Des mesures pour encourager les exportations hors hydrocarbures sont également à prendre. Là aussi le gouvernement a mis en place une politique qui ne donne pas les résultats escomptés. D'où nécessité de revoir la démarche. Une stratégie de création de petites et moyennes entreprises (PME/PMI) doit impérativement être portée.

On sait de quel profit pour l'économie d'un pays demeure l'existence d'un tissu de PME/PMI qui peuvent booster les exportations.

Ainsi, des mesures dans le domaine fiscal doivent être prises, et surtout la présence d'un secteur bancaire performant et mis aux normes du marché. Enfin, l'épineux dossier de l'évasion fiscale et de la fraude devant l'impôt.

Là, ce sont des administrations entières à mettre en ordre (Contributions, douanes) pourvus d'un personnel formé aux dernières techniques.

Il y a sûrement de l'ordre à mettre, alors autant commencer dès maintenant car les pertes sont énormes pour le Trésor et inestimables sur le plan économique.

Il y a d'importants gisements qui échappent. Bien sûr, ces stratégies à mettre en place ne seront pas là au bout d'un exercice fiscal.

Cela exigea du temps, beaucoup de sacrifices et une volonté politique d'aller jusqu'au bout de la tâche. De cela, les pouvoirs publics en répondent.

GRÈCE

M. Tsipras s'exprimera devant le Parlement européen à Strasbourg

Le Premier ministre grec s'exprimera devant le Parlement européen à Strasbourg, trois jours après le référendum en Grèce qui a rejeté un plan de réformes des créanciers du pays (UE et FMI), a indiqué une source gouvernementale grecque.

Le président du Parlement européen Martin Schulz a confirmé sur son compte twitter la présence d'Alexis Tsipras lors d'une session du parlement consacrée aux négociations en cours entre la Grèce et ses créanciers.

Plusieurs parlementaires européens avaient souhaité pouvoir entendre le Premier ministre grec sur ces questions, comme ils ont pu le faire mardi avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Une intervention du Premier ministre grec devait avoir lieu fin juin mais avait été annulée en raison des négociations alors en cours à Bruxelles entre la Grèce et ses créanciers. Après le référendum dimanche



qui a donné la victoire au camp des opposants aux dernières réformes proposées par l'UE et le FMI, les responsables grecs ont retrouvé pour la première fois leurs partenaires européens à Bruxelles mardi.

TSAKALOTOS : «Volonté politique» de la zone euro de «donner une nouvelle chance à la Grèce»

La zone euro a montré mardi «une volonté politique de donner une nouvelle chance à la Grèce», a affirmé le nouveau ministre grec des Finances, Euclide Tsakalotos, à l'issue d'une réunion avec ses homologues à Bruxelles.

M. Tsakalotos, qui a fait de très brèves déclarations à la presse, a aussi évoqué des «progrès» au cours de l'euro-groupe auquel il venait d'assister, en prélude à un sommet de la zone euro convoqué en urgence après le référendum grec sur les plans de renflouement des créanciers.

Interrogé sur le fait que la Grèce n'avait pas soumis formellement de nouvelles propositions pour un accord avec ses créanciers au cours de cette réunion, il a jugé que «c'est plus compliqué que cela». «Nous verrons si ce sera fait ce soir ou demain», a-t-il ajouté.

«Les ministres étaient déçus», des propositions grecques «auraient accéléré les choses (...) le temps est en

core plus compté qu'avant», a commenté une source européenne. Mais pour une autre source, M. Tsakalotos, qui a remplacé le controversé Yanis Varoufakis après sa démission lundi, a «plutôt réussi son examen de passage» auprès de ses homologues.

«Il a confirmé que la Grèce demande un nouveau programme, à deux ou trois ans comme le demandent les Allemands», a ajouté cette source.

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, devrait donner plus de détails lors du sommet sur les réformes consenties en échange. Si ce plan était accepté, la zone euro pourrait débloquer très vite un «prêt relais» pour éviter la banqueroute au pays, a-t-elle précisé.

Dans ce «scénario idéal», les dirigeants de la zone euro se réuniront à nouveau dimanche à Bruxelles, selon cette source.

La Grèce présente une proposition provisoire tenant compte de l'avis des créanciers

Le gouvernement grec présentera mercredi un texte de synthèse provisoire, en vue de faire progresser les négociations sur le financement de la Grèce, qui tiendra compte des «propositions des institutions», des «résultats du référendum», et de la position commune des partis politiques grecs définie lundi, a annoncé mardi une source gouvernementale.

Cette proposition de «terrain d'entente en vue d'un accord viable», cette source grecque, sera faite à l'occasion

de la conférence téléphonique des ministres des Finances de la zone euro (Eurogroupe) prévue pour mercredi, au lendemain d'une rencontre de ces ministres à Bruxelles où la Grèce et ses créanciers UE et FMI ont repris contact après le référendum de dimanche.

«Cet arrangement va jusqu'à la fin du mois, afin de préparer pendant ce temps «le grand accord viable». Alexis Tsipras, le Premier ministre grec, les dirigeants français et allemand François Hollande et Angela Merkel, et le

président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker ont discuté ensemble de «la feuille de route pour arriver à un résultat», assure cette source gouvernementale.

Les discussions ont repris mardi après le non dimanche, à plus de 61%, des Grecs aux précédentes propositions des créanciers, tandis qu'une partie de ces créanciers, excédés, n'hésitent plus à évoquer ouvertement la possibilité d'une sortie de la Grèce de la zone euro.

CHINE

Forte croissance des investissements chinois en Europe

Les investissements chinois dans le secteur non-financier de l'Union européenne ont atteint 4,21 milliards de dollars sur les cinq premiers mois de l'année, soit une croissance de 367% par rapport à la même période de l'année passée, a déclaré mardi le ministère chinois du Commerce.

Les chiffres montrent que les investissements de la Chine en Europe étaient entrés dans une période de croissance rapide, a indiqué Shen Danyang, porte-parole du ministère lors d'une conférence de presse à Beijing.

Il a attribué cette croissance à l'augmentation des projets d'investissements en Europe, tels que l'acquisition du fabricant de pneus italien Pirelli par la société publique chinoise National Chemical Corp.

«En même temps, les investissements chinois en Europe ont été élargis à des domaines tels que la machinerie, l'automobile, l'immobilier, le transport maritime, les télécommunications, l'énergie et la finance», a indiqué M. Shen.

La coopération financière Chine-UE est également prometteuse, a-t-il indiqué, avec des pays tels que le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et l'Italie qui ont rejoint la Banque asiatique d'Investissement pour les Infrastructures proposée par la Chine, tandis que la participation de la Chine



est la bienvenue dans le plan d'investissements stratégiques de l'UE.

Lors de sa visite en Europe la semaine dernière, le Premier ministre chinois Li Keqiang a proposé à la Chine et à l'UE de profiter pleinement du système d'échanges de devises d'une valeur de plus de 700 milliards de yuans pour faciliter la coopération économique et commerciale.

Il a également indiqué que la Chine encourageait les investissements étrangers sur son marché boursier.

EUROPE - MONNAIE
L'euro baisse nettement face au dollar

L'euro baissait nettement face au dollar mardi, s'enfonçant sous 1,10 dollar dans un marché testé par les incertitudes persistantes sur l'avenir financier de la Grèce à quelques heures d'un sommet extraordinaire de la zone euro déterminant pour l'avenir du pays au sein de l'union monétaire.

L'euro valait 1,0916 dollar, son niveau le plus faible en cinq semaines, contre 1,1057 dollar lundi soir. L'euro reculait également face à la devise japonaise, à 133,88 yens tombant même à 133,67 yens, son niveau le plus faible en six semaines - contre 135,50 yens lundi soir. Le dollar se stabilisait face à la monnaie nippone, à 122,53 yens contre 122,55 yens lundi soir.

PRIX DE PÉTROLE
Les cours du pétrole baissent de 20 cents à New York

Les cours du pétrole ont encore un peu baissé mardi à New York, au lendemain d'une dégringolade de presque 8%, pénalisée par le renforcement du dollar dans un marché peinant à trouver des motifs d'optimisme.

Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en août a cédé 20 cents à 52,33 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), restant au plus bas depuis la mi-avril.

«Cela fait un certain temps que ce marché voyait un surplus de l'offre, mais maintenant on se pose des questions sur la demande, et le marché y réagit», a déclaré Gene McGillian, de Tradition Energy, en référence à la crise grecque et à la chute des Bourses chinoises, qui font craindre un ralentissement de la demande en Europe et en Chine.

«Et puis en plus le renforcement du dollar est un autre facteur de baisse», puisque les échanges de brut sont libellés en billets verts. Vers 18H40 GMT l'euro valait 1,0966 dollar, contre 1,0957 lundi vers 21H00 GMT.

Enfin, dernier facteur, les pourparlers entre l'Iran et les grandes puissances sur le programme nucléaire de la République islamique: «Le fait que la date limite ait encore été repoussée (de mardi à vendredi) fait qu'on s'inquiète qu'on puisse avoir un accord, ce qui conduirait à une levée des sanctions (...) Or les Iraniens ont dit qu'ils seraient en mesure d'augmenter leurs exportations» en ce cas, a souligné M. McGillian.

Plus largement, expliquait Tim Evans, chez Citi, «nous ne voyons pas de consensus sur les données fondamentales du marché. Il semble que certains soutiennent encore que l'équilibre entre l'offre et la demande est plus serré qu'on le dit, avec une croissance saisonnière de la demande qui la resserreait encore.

Toutefois nous continuons à nous inquiéter qu'une stabilisation de la production américaine et une hausse de la production de l'Opep (Organisation des pays exportateurs

de pétrole) débouche sur (...) un surplus qui pourrait durer jusqu'en 2016». De son côté, le ministère de l'Energie a indiqué mardi qu'il tablait sur des cours du WTI à 55 dollars le baril en moyenne en 2015, et 62 dollars en 2016, contre 60 dollars en juin.

Il table par ailleurs sur un net resserrement de l'écart entre l'offre et la demande au premier trimestre 2016, grâce à une baisse de la production et une légère reprise de la demande, tirée par les Etats-Unis.

APS

ORAN :

Le marché de la rue des Aurès, un «souk» incontournable pendant le ramadhan

Le marché de la rue des Aurès, plus connu sous son ancienne appellation «La Bastille» devient, durant le mois de ramadhan, une destination incontournable pour les ménagères et pères de familles oranaises.



C'est le marché de référence par excellence de la capitale de l'Ouest.

Situé au cœur de la ville d'Oran, non loin de la Grande Poste, le marché de la rue des Aurès existe depuis l'ère coloniale.

Au fil des ans, il s'est sans cesse développé.

De marché aux fleurs, initialement, il est devenu un grand bazar à ciel ouvert, offrant aux oranais et aux visiteurs occasionnels non seulement une variété inimitable de produits alimentaires, mais également une atmosphère et un style inimitables où le mot «souk» prend tout son sens, au même titre que les mots «médina» ou «casbah» dans d'autres villes ou pays.

Ce lieu commercial a su résister, jusqu'à présent, à toutes les tentatives de délocalisation effectuées par les pouvoirs publics, même pour les raisons évidentes de réhabilitation des vieux immeubles, quelques uns plus que centenaires, qui l'accueillent en leur sein.

Lors des nombreuses opérations de réfection de la chaussée, les marchands se sont adaptés aux «intrus», s'arrangeant toujours pour poursuivre leurs activités commerciales malgré les travaux.

Une activité incessante

«L'activité au marché de la Bastille ne s'est jamais arrêtée un seul instant, et ce quelque soit la raison.

C'est le marché de référence à Oran.

C'est là où se font les prix de détail de tous les produits : fruits et légumes, viandes blanches ou rouges, poissons et autres, et même les fleurs», explique un vieux commerçant, installé au marché depuis des lustres.

En plus de son emplacement «stratégique», le marché de la rue des Aurès a plusieurs accès, à partir de la place du Maqabre ou encore la place de la Grande Poste, ou à partir des nombreuses ruelles donnant sur la rue Larbi Ben M'hidi et la rue Khemisti, les deux principales artères du centre ville.

Ces ruelles forment, en quelque sorte, des excroissances – ou des extensions – du marché avec leurs multitudes de boutiques proposant toutes sortes de produits, allant des vêtements à la vaisselle et autres articles électroménagers.

Il existe également de larges passages non carrossables donnant sur la rue des Aurès.

Ces passages abritent également de nombreuses boutiques, gogottes, et tout spécialement celles proposant la traditionnelle et fameuse «calentita», une préparation culinaire dont raffolent les oranais.

Dans l'un des passages, il y a même une vieille salle de cinéma, «L'Afrique», qui, il n'y a pas si longtemps, projetait essentiellement des films westerns.

Durant le mois de ramadhan, le marché s'adapte et redouble d'activité, une activité intense qui démarre aux premières heures de la matinée.

Le marché prend alors une pause à l'heure du t'our pour reprendre durant la nuit jusqu'à une heure très avancée, cédant la place aux nombreux «bez-nass» qui, sur des étals de fortune, proposent vêtements, chaussures et autres produits d'importation.

De plus, des produits spécial ramadhan sont exhibés comme les traditionnelles zalabia, chamia, qalb elouz et autres qatâf, sans oublier les nombreux marchands de dattes.

En ce mois de jeûne, le marché de la rue des Aurès, qui déjà propose une large variété de produits, se distingue par des prix très accessibles, notamment en ce qui concerne les fruits et légumes.

On y trouve, par exemple, des tomates à 25 dinars le kilo, des poivrons et des courgettes à 70 DA et même des pêches de calibre et qualité appréciables variant entre 50 à 80 DA le kg, sans parler des autres produits.

Cette année, les ménages ne sont pas aussi malmenés que d'habitude.

Mais ce qui attire le plus à la «Bastille» c'est le poisson.

Il y a, en effet, de nombreux poissonniers dans ce marché, sans parler des nombreux marchands proposant les produits de la mer sur des étals amovibles et autres charrettes.

Tomates, poivrons et crevettes royales

Bien que les fruits de mer constituent les produits les plus chers du marché, on peut, malgré tout, y faire de bonnes affaires.

A côté des crevettes royales à 3.800 DA le kg, qui rougissent à 2.200 DA et du merlan à 1.600 DA le kilo, on trouve également, certaines sortes de fruits du moins, des espèces moins nobles comme le faux merlan entre 600 et 800 DA le kg et le brochet en-

tre 800 et 1.000 DA le kg, ainsi que le chat de mer à 500 DA le kilo.

Quant à la sardine, la vraie (certains disent tatouée en raison des points sur le côté qui la distinguent), elle trône toujours sur ses 500 DA, et rarement 400 DA le kg.

Les autres variétés de sardine ne dépassent guère les 250 DA le kg.

«Ceux qui veulent acheter du bon poisson viennent à la rue de la Bastille.

Ce qu'il y a de spécial ici c'est la fraîcheur des produits et, parfois, les prix relativement accessibles», explique un ancien poissonnier de ce célèbre marché oranais.

De nombreux oranais se rendent, quotidiennement durant le mois de Ramadhan, à la rue des Aurès pour faire leurs emplettes, quelque soient leurs quartiers de résidence et quelque soit l'éloignement.

Certains y vont juste pour le plaisir de s'y promener.

Phénomène très connu à Oran, si, pour une raison ou une autre, le pain venait à manquer dans les quartiers d'Oran, on est certain d'en trouver au marché des Aurès, un peu plus cher certes mais disponible.

Ces revendeurs, qui proposent une large variété de pain traditionnel ou de baguettes parisiennes, ont leur emplacement particulier : au début et à la fin de la rue des Aurès.

L'autre particularité du marché de la rue des Aurès est qu'il s'adapte, comme les vrais marchés, aux événements, notamment les fêtes religieuses, voire même les matches de football, surtout ceux de l'Equipe Nationale.

En effet, durant les dix derniers jours du Ramadhan, le marché propose tous les ingrédients entrant dans la confection des gâteaux de l'Aïd El-Fitr, de la simple farine aux fruits secs, nappages et autres moules et ustensiles de tous calibres.

Al'Aïd El-Adha, se sont les barbecues, les couteaux et les broches, entre autres, qui ont la palme.

Et si l'Equipe Nationale dispute un match important, les marchands sortent le grand jeu : drapeaux, chapeaux, maillots et autres fanions à l'effigie des «Fennecs». Il est évident, et comme dans tout marché qui se respecte, que toutes ces activités se fassent sur un fond de brouhaha indescriptible où l'ambiance «Soulk» est incontournable.

RELIZANE:

11 hectares de blé dur détruits par un feu

Un incendie, qui s'est déclaré lundi soir dans la commune de Oued Slam (35 km au sud de Relizane), a détruit 11 hectares de récoltes de blé dur, a-t-on appris mardi des services de la protection civile. L'intervention des agents de la protection civile a permis d'éteindre le feu et de sauver 300 autres ha de blé dur des flammes, selon la source.



L'opération d'extinction qui a duré deux heures et demi, a mobilisé un grand nombre d'agents de la protection civile dotés de camions et de matériel d'intervention.

Une enquête a été ouverte par les services compétents sur les causes de l'incendie qui coïncide avec une période de canicule sévissant dans la région.

La wilaya de Relizane a enregistré, depuis mai dernier, plusieurs incendies ayant détruit plus de 85 ha de récoltes agricoles, surtout à Mendès, et 6 ha dans des espaces boisés des communes de Jdiouia et Ramka.

TIZI-OUZOZ :

Une production de 3.300 quintaux de miel attendue

Une production de 3.300 qx de miel est attendue à Tizi-Ouzou à l'issue de la présente campagne de récolte qui sera achevée en octobre prochain, a-t-on appris lundi auprès de direction des services agricoles de la wilaya (DSA).

Ce volume de production reste «faible» pour sa deuxième année consécutive, a estimé le chef de service de petit élevage et de valorisation de la production à la DSA, Bakhricha Said, citant pour cause le «faible taux de pluviométrie et un printemps assez court». La récolte mellifère, en 2014, dans la wilaya de Tizi Ouzou a atteint les 1.600 qx seulement, a-t-il relevé.

L'autre cause à l'origine de la modeste récolte de miel, a-t-il fait observer, est le fait que les apiculteurs de Tizi-Ouzou, qui disposent de 100.000 ruches d'abeilles, destinent la moitié (soit 50%) seulement à la production de miel, alors que le reste est exploité dans la reproduction d'essaims. A cela s'ajoute la perte, chaque saison, d'un taux de 10% d'abeilles.

Le prix d'une ruche pleine peut atteindre les 10.000 DA, un facteur qui contribue en grande partie à l'amélioration des revenus des familles paysannes activant dans la filière apicole au niveau des localités de Yakourene, Azazga, Azefoune, Irdjene, Aït Aissa Mimoune, Draa Ben Khedda et autres, a-t-il observé.

Quelque 296 apiculteurs locaux, répartis en groupes de 25 éléments, ont bénéficié durant le premier semestre 2015, de sessions d'accompagnement techniques d'une durée de trois (3) jours chacune, assurées par l'Institut technologique moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne de Boukhlafa, a ajouté le même responsable.

Recherche accrue de vendeuses pour magasins au mois de ramadhan

Une demande accrue pour des vendeuses est exprimée, durant ce mois de ramadhan, par les gérants de locaux commerciaux et des grandes surfaces d'Oran, a-t-on constaté.

Ce qui est frappant: des annonces sont affichées sur les vitrines de magasins situés dans les grandes artères du centre-ville, à l'instar des rues «Larbi M'hidi» et «Mohamed Khemisti», en vue de recruter des vendeuses, de même que sur les pages de face book.

La course après des vendeuses est favorisée par le nombre de plus en plus grand de locaux et surfaces commerciaux dans la capitale de l'Ouest du pays, la relance du marché en telles occasions, la ruée des consommateurs sur les produits au mois du ramadhan

et l'approche de l'Aïd El Fitr, a souligné le coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Des gérants de grands magasins ayant gagné la confiance de la clientèle et une notoriété au marché du vêtement, des cosmétiques et des gâteaux, exigent des vendeuses qualifiées avec une expérience en marketing, lit-on dans des affiches. Avec une vendeuse qualifiée et présentable, le propriétaire du local commercial récolte plusieurs avantages dont la promotion pour les articles en vente, un service rapide et la préservation du client d'où la réflexion à former cette catégorie de travailleuses au secteur du commerce, ajoute Mourad Abed. Le secret du recours aux ven-

deuses au lieu de vendeurs réside dans le fait que les filles, par instinct, sont plus attirantes, en plus qu'elles ont du tact en matière d'accueil et savent patienter face aux caprices de consommateurs, a souligné un commerçant de vente de vêtements. La course après le recrutement des vendeuses au mois du ramadhan ne se limite pas uniquement aux commerces du centre-ville d'Oran, mais aussi à ceux de hai «Abdelmomène» (ex Choupot), hai «Akid Lotfi» et du marché de Medina Jdida, du marché hebdomadaire du mercredi et des locaux gérés par des étrangers dont les chinois. Concentrée dans le créneau de la vente d'habits pour femmes et enfants, de chaussures, de cosmétiques, de parfums, la présence de vendeuses est aujourd'hui partout. Leur activité s'est étendue en ce mois sacré aux boulangeries, aux locaux de vente de gâteaux orientaux et traditionnels, de produits de fabrication de gâteaux, de jouets pour enfants, en plus dans une manifestation commerciale qui se tient au palais des expositions de hai Medina Jdida à l'approche de Aïd El Fitr. La jeune Nadja, vendeuse dans un magasin de vêtements, confie: «nous travaillons en continu toute la journée pour satisfaire les désirs de la clientèle contre un salaire ne dépassant pas 10.000 DA. En plus, je ne sais pas si le propriétaire du magasin me gardera après le ramadhan».

ALGER

20 ans de réclusion criminelle pour le tueur

En ce mois de juillet 2015, le tribunal criminel près la cour d'Alger prononce le verdict d'un jeune homme âgé de 45 ans accusé d'avoir donné la mort à son cousin.

A. Ferrag

Ce jour-là, une dispute éclate entre lui et son cousin Mourad âgé de 38 ans. Mourad lui dit que sa femme s'adonne au plus vieux métier du monde. Une situation qu'il ne pouvait plus supporter. Une dispute violente éclate entre eux. Madjid animé d'une colère aveugle s'empare d'un couteau et lui assène plusieurs coups de couteau. Le meurtrier abandonnera la victime gisant dans une mare de sang.



Madjid est arrêté par les services de sécurité, et sans difficultés il reconnaît les faits retenus contre lui.

Madjid comparaît une année plus tard au tribunal d'Alger il est derrière le box des accusés inculpé d'homicide volontaire, l'accusé plaide certe coupable. Madjid reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très grave et insiste sur le fait que le mis en cause a arraché la vie à son cousin il a commis le plus grave des délits, doit

être jugé pour homicide volontaire, il requiert à son encontre la peine de 25 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense a réclamé et obtenu la requalification de l'accusation d'homicide volontaire en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, tout en sollicitant des circonstances atténuantes.

Après délibérations, il est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire conformément aux articles 254 et 255 du code pénal.

TRAMWAY D'ALGER: Reprise du trafic



Le trafic du tramway d'Alger a repris mercredi après quatre jours de grève des opérateurs qui revendiquaient paientement immédiatement d'une prime variable à l'instar des cadres et des agents de maîtrise, a-t-on constaté aux différentes stations de tramway reliant les Fusiliers (Hussein Dey) à Dergana.

«Oui, il y a une reprise normale du trafic depuis ce mercredi matin», a déclaré à l'APS le directeur de la Société d'exploitation du tramway (Setram) d'Alger, Grigori Malet sans d'autres précisions.

M. Malet avait déclaré mardi à l'APS que la société ne pouvait pas octroyer dans l'immédiat la prime revendiquée par les grévistes (conducteurs, contrôleurs et guichetiers). «Setram a accepté l'octroi de la prime annuelle variable, basée sur le rendement individuel et collectif, aux opérateurs en leur proposant l'octroi d'une partie de cette prime dans l'immédiat et l'autre partie après un temps, chose que les grévistes ont refusé», avait précisé M. Malet.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Il tue son cousin dans une bagarre à cause d'un ralentisseur

M.B.

La commune d'Ouled Dahmane, une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a été le théâtre d'une scène à la limite criminelle. Tout au début de cette semaine, un homme répondant aux initiales de K.S.,

âgé de 60 ans, avait été tué. Il a été mortellement blessé par son cousin K.A., âgé de 54 ans.

Selon des sources locales, le drame a eu lieu juste après le ftour. La victime avait refusé que son cousin plante un ralentisseur illicite devant chez lui. Une bagarre éclate entre les deux familles. La victime reçoit plusieurs

coups de pelle. Gravement blessé, évacué à l'hôpital Bouzidi Lakhdar de Bordj Bou-Arréridj, l'homme rend l'âme. Aussitôt avertis, les éléments de la gendarmerie nationale ont réussi à maîtriser la situation et à arrêter l'assassin.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

M'SILA :

Une rixe fait 1 mort et 5 blessés

Une violente bagarre a éclaté dans la soirée du lundi, juste après le ftour, à la demeure Ouled Dahmane, dans la commune de Djebel Messaad, une centaine de kilomètres au sud de M'sila. La rixe a fait un mort et 5 blessés dont la mère de l'agresseur.

Les circonstances sont encore floues mais la violence de la rixe a nécessité l'intervention de la gendarmerie. Les affrontements ont fait un mort (G.T., 23 ans) et 5

blessés, a-t-on appris de sources locales. Ils ont commencé «à mains nues, puis avec armes blanches», a-t-on précisé.

L'agresseur a été arrêté par les gendarmes et les blessés évacués à l'hôpital El Medh.

L'origine de ce déchaînement de violences sera déterminée par l'enquête que la gendarmerie nationale vient d'ouvrir.

M.B.

SOUK AHRAS

Le gaz naturel pour un millier de foyers à Khedara

Quelque 1.000 familles résidant dans la commune frontalière de Khedara (Souk Ahras) ont été raccordées, lundi, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a indiqué à l'APS le directeur de l'énergie, Boumediene Seghiri. Ce responsable a précisé que l'opération, inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a nécessité un investissement public de 327 millions de dinars. M. Seghiri a également annoncé que 2.000 autres familles seront raccordées au réseau «en août prochain», dans les communes d'Ouïlène, de Zaâouria et de Tiffech, tandis que 4.000 foyers supplémentaires situés dans différentes communes de la wilaya bénéficieront de cette énergie «avant fin 2015». Une enveloppe de 900 millions de dinars a été accordée à la wilaya de Souk Ahras au titre d'un programme complémentaire pour raccorder au réseau du gaz naturel plusieurs communes frontalières. Les différents programmes en cours en matière de raccordement au réseau du gaz porteront le taux de couverture de la wilaya de Souk Ahras, actuellement de 62 pour cent, à plus de 85 %.

PROTECTION CIVILE

2352 interventions en 24h

Durant la période du 07 au 08 juillet 2015 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 2352 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 les plus mortelles ayant causé le décès à 07 personnes sur les lieux d'accidents et 11 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent avec 02 personnes décédées et 04 autres blessées suite à une collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN n° 96, commune Sidi Ben Ada.

Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Boumerdès sont intervenus pour repêchage de 02 enfants décédés noyés dans une retenue collinaire au lieu dit Haouch Taoua commune de Korsa, Rappelons, que depuis le 1er Juin 30 cas de décès par noyade ont été enregistrés dans les réserves d'eaux, dont 20 cas de décès enregistrés durant ce mois sacré Ramadhan.

A noter, l'intervention du dispositif de la protection civile de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes pour l'extinction de 10 feux de forêts et maquis, 01 incendie de récolte, 02 incendies de bottes de foin et 06 incendies d'arbres fruitiers, ces incendies ont causé des pertes estimées à 07 hectares de forêt, 110 hectares de maquis, 15 hectares de blé, 360 bottes de foin et 1162 arbres fruitiers.

AÏN TÉMOUCHENT: 2 morts et 4 blessés dans la collision de deux voitures à Sidi Ben Adda

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées suite à la collision de deux voitures survenue, mardi soir, à Sidi Ben Adda, sur la RN 96 reliant Aïn Témouchent à Beni Saf, apprend-on, mercredi, auprès de la protection civile.

Deux morts, le conducteur et son accompagnateur, ainsi que deux autres passagers blessés se trouvaient à bord d'un des véhicules. Les éléments de la protection civile ont dénombré deux autres blessés dans le second véhicule.

Les quatre blessés ont été évacués vers les urgences de l'hôpital d'Aïn Témouchent, alors que les dépouilles mortelles des deux victimes ont été transférées vers la morgue du même hôpital. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Par ailleurs, durant ces dernières vingt quatre heures, deux autres accidents de la circulation respectivement, à Oued Berkèche sur la RN 101 et au niveau du tissu urbain d'Aïn Témouchent ont été enregistrés faisant trois blessés, ajoute-t-on de même source.

APS

Un nouveau cahier des charges pour les distributeurs de médicaments

Le directeur de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière le Dr Hafedh Hamou a annoncé mardi à Alger, qu'un nouveau cahier des charges sera présenté très prochainement aux distributeurs de médicaments.

Lors d'une conférence de presse sur la distribution des médicaments et la lutte contre la pénurie, animée conjointement avec le président du conseil d'éthique et de déontologie pharmaceutique le Dr Lotfi Benbahmed, le Dr Hafedh a précisé que le ministère a élaboré un nouveau cahier des charges qui sera présenté très prochainement aux distributeurs de médicaments, afin d'assainir la liste actuelle et d'éviter les ruptures de stocks. Le même responsable a ajouté que le ministère a décidé de réactualiser le cahier des charges des distributeurs de médicaments après avoir constaté que 30 distributeurs seulement sur les 600 agréés assuraient 80% de la distribution des produits à travers le pays.

Le président du conseil de déontologie pharmaceutique a souligné de son côté que la nouvelle loi sur la santé qui sera présentée prochainement au gouvernement, aborde «tous les aspects liés à l'organisation et à la distribution du médicament», rappelant que son application «règlera une bonne partie des problèmes du secteur».

Il a affirmé à ce propos qu'il était difficile d'organiser la gestion du secteur pharmaceutique en raison de «la multiplicité des acteurs», affirmant que les «choses se normaliseront après l'application de la nouvelle loi sur la santé et le renforcement du secteur par un arsenal juridique complémentaire».

Le directeur de la pharmacie et des équipements au ministère a rappelé les mesures prises à cet effet précisant que le ministère était sur le point de finaliser le programme d'importation pour l'année 2016.

La maternité du CHU de Constantine réceptionnée dans deux mois après réhabilitation

La maternité du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, objet de travaux de réhabilitation depuis près d'une année, sera réceptionnée «dans deux mois», a affirmé mardi à l'APS le directeur du CHU, Djamel Benyessad.

Toutes les contraintes administratives apparues lors du lancement du chantier ont été «prises en charge et réglées» par l'administration du CHU, selon ce responsable qui a soutenu que la maternité, une fois réceptionnée, «sera parmi les meilleures à l'échelle nationale». Qualifiant de «difficiles» les conditions dans lesquelles exercent les équipes médicales et paramédicales de la maternité pendant que le service est en chantier, M. Benyessad a rappelé que cette structure, du fait de sa vocation régionale, ne pouvait fermer ses portes et se devait de poursuivre sa mission en faisant notamment appel à la compréhension des patientes.

Les travaux de rénovation ont touché le pavillon de gynécologie-obstétrique, le bloc opératoire, la salle d'accouchement, le pavillon des grossesses à haut risque (GHR), le laboratoire, la pharmacie et les salles de consultation.

Selon des statistiques du CHU, le service de maternité assure annuellement plus de 15.000 accouchements dont 4.000 par césarienne. Des parturientes provenant des seize wilayas de l'Est du pays sont quotidiennement évacuées vers la maternité du CHU de Constantine.

APS

ORAN : Une bande de dealers démantelée et plus de 51 kilos de kif traité saisis

La brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire d'Oran a mis la main sur une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue, ainsi que la saisie de 51 kg de kif traité et de 4,02 grammes de cocaïne, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya.



Cette bande est composée de quatre dealers âgés entre 28 et 45 ans dont des repris de justice dans des affaires similaires, a-t-on indiqué à la cellule d'information et des relations générales de la Sûreté de wilaya.

L'arrestation a eu lieu à l'issue d'enquêtes menées depuis plusieurs mois et

en poursuite de l'affaire de saisie à Oran de 3,522 tonnes de kif traité l'année dernière où un réseau international de trafic de drogues a été mis hors d'état de nuire. Dans ses investigations, la brigade de lutte contre les stupéfiants a pu, à partir d'un numéro de téléphone, connaître l'identité de l'un

des éléments du groupe qui a été placé sous surveillance. Il s'agit d'un chauffeur de taxi propriétaire d'une maison à haï (quartier) Nedjma (ex- Chtéibo) où ont été découverts 51,2 kilos de kif traité et 4,02 grs de cocaïne. Trois véhicules ont été saisis dans cette affaire. Deux autres dealers ont été ensuite arrêtés en

flagrant délit de possession de 15 kg de kif chacun et d'une somme de 400.000 DA. Les enquêtes se sont poursuivies par l'arrestation du quatrième inculpé qui serait le fournisseur principal. Une procédure judiciaire a été introduite et les quatre prévenus seront présentés devant la justice.

Réalisation d'équipements d'excellence au nouveau pôle urbain de Belgaïd

Des «équipements d'excellence» seront réalisés dans le pôle urbain de Belgaïd dans la commune de Bir El Djir, à l'Est d'Oran, a indiqué mardi le wali, lors d'une visite sur site.

«Nous sommes en train de réfléchir, dans ce site d'habitat intégré de Belgaïd en cours de réalisation, sur l'implantation d'équipements d'excellence pour donner un sens à l'urbain et améliorer les conditions de vie des populations», a déclaré à la presse Abdelghani Zaâlalane. A ce sujet, le wali a instruit le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya à dégager une assiette de 3 hectares pour la réalisation d'un hyper-marché, estimant que cette structure commerciale contribuera, «immanquablement à juguler le commerce informel», dans la région.

Le chef de l'exécutif, qui s'est enquis sur site de l'état d'avancement du programme d'habitat de 5.100 logements publics locatifs (LPL) confié à une entreprise turque qui vient d'achever un lot de 119 logements, a pris l'engagement pour la livraison de 700 logements à la mi-septembre.

Il a, par ailleurs, inspecté le chantier d'une trémie en cours de réalisation à l'intersection du 4ème boulevard périphérique avec le boulevard du millénaire, à hauteur du complexe sportif de Belgaïd, instruisant les gestionnaires locaux au lancement d'une étude d'urgence pour l'aménagement de ce giratoire qui sera doté d'un jet d'eau. Sa li-

vraison est prévue pour la fin septembre prochain, a-t-on avancé.

Le wali s'est enquis également de l'état d'avancement du projet de la liaison autoroutière reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest sur 26 kilomètres et a donné le coup d'envoi des travaux d'un tunnel, un premier portail de plus de 1,5 kilomètres, qui sera réalisé en 2 fois 3 voies et qui sera doté tous les équipements de sécurité des usagers.

Le premier responsable de la wilaya qui a eu des explications sur l'importance de cet ce projet routier confié à un groupement d'entreprises algéro-turque, s'est enquis sur place des travaux du remblaiement de la digue sur mer sur un linéaire de 1.760 mètres qui ont été entamés de même que ceux du viaduc long de 1,28 kilomètres au stade du terrassement. Le wali a visité auparavant le «jardin méditerranéen» d'Oran qui tire à sa fin et a procédé à l'installation du chantier d'aménagement d'un espace vert du prolongement de la frange maritime sur un périmètre de plus de 19 hectares, dans le secteur urbain de haï El Menzeh (Oran). A haï Fillaoucène (El Barki), il a sommé l'entreprise chinoise du démarrage «immédiat» des travaux du chantier de 190 logements après la levée de toutes les contraintes techniques et financières. Au lycée Pasteur au centre-ville d'Oran, qui fait l'objet de travaux de restauration, le wali a insisté sur la qualité de cet édifice, un patrimoine de la ville.

Une kheïma «citoyenne» pour servir le f'tour aux voyageurs de passage à Ouled Slimane

Les habitants d'Ouled Slimane (150 km au Sud-Ouest de M'sila) ont dressé une grande kheïma pour servir le f'tour aux usagers de la RN 46 (M'sila-Biskra), dans un état de solidarité communautaire traduisant l'hospitalité des gens du Hodna. Plus de 150 personnes, dont une majorité d'automobilistes, rompent quotidiennement le jeûne sous cette tente, bien visible à l'entrée de cette petite localité de 6.500 habitants.

Les automobilistes et leurs accom-

pagnateurs, s'ils venaient à être pris de court par l'appel à la prière du Maghreb, sont instantanément invités à prendre leur f'tour sous cette kheïma par de nombreux jeunes gens «postés» le long de la RN 49, à proximité immédiate d'Ouled Slimane. En l'absence d'associations ou de tout autre structure de solidarité, des citoyens se chargent quotidiennement de collecter les repas chauds du f'tour auprès des habitants du village pour les proposer aux voyageurs mais aussi des

démunis de la localité. Selon un jeune homme volontaire, guettant la main en visière l'arrivée des automobilistes, «tous les repas sont agrémentés de viande car on se trouve au cœur d'une zone d'élevage ovin par excellence». Cette initiative est d'autant plus louable, selon un voyageur de passage, qu'il n'existe «aucun restaurant dans le voisinage, les plus proches étant situés à 50 km d'Ouled Slimane lorsqu'on se dirige vers Ben Sraour et à 100 km si on se rend à Biskra».

La consommation d'héroïne et les morts par overdose en hausse aux Etats-Unis

La consommation d'héroïne et les morts par overdose sont en rapide augmentation aux Etats-Unis, particulièrement chez les femmes, selon un rapport des autorités de la santé publié mardi.



Ainsi, plus de 8.200 personnes sont mortes d'une overdose d'héroïne en 2013, soit deux fois plus qu'en 2011 et quatre fois plus qu'en 2002, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Le rapport note aussi que la consommation et les morts par overdose augmentent parmi la population blanche.

Le consommation d'héroïne a doublé chez les femmes depuis 2002, avec un ratio de 1,6 consommatrice pour 1.000 femmes en 2013. Durant la même période, l'usage de cette drogue a augmenté de 50% chez les hommes, avec un taux de 3,6 utilisateurs pour 1.000 hommes aux Etats-Unis en 2013.

Le pays compte actuellement environ 500.000 toxicomanes dépen-

dants à l'héroïne, selon le Dr Tom Frieden, chef des CDC.

«La consommation d'héroïne est en augmentation rapide dans toutes les catégories d'âge et du fait de cette hausse on assiste à une rapide croissance du nombre de morts», a-t-il souligné. «Environ une personne sur 50 qui a une addiction à l'héroïne est susceptible de mourir d'une overdose». «C'est une proportion remarquablement haute, et l'illustration de combien les addictions à l'héroïne sont dangereuses, combien il est risqué de se fournir auprès de sources où la qualité de la drogue peut changer rapidement, et de l'utiliser en injection intraveineuse», a-t-il poursuivi.

Les causes de cette augmentation de la consommation d'héroïne pro-

viennent du fait que de plus en plus de personnes sont dépendantes aux médicaments antidouleur, qui contiennent certaines substances actives identiques à celles qu'on trouve dans l'héroïne. Et les bas prix de l'héroïne auprès des revendeurs de rue sont un facteur clé pour comprendre cette augmentation: les médicaments antidouleur vendus sur prescription coûtent cinq fois plus cher que l'héroïne.

Le Dr Frieden a également noté que les consommateurs d'héroïne utilisaient presque tous d'autres drogues en parallèle, souvent de la cocaïne, du cannabis, ainsi que de l'alcool. De ce fait, 60% des morts causées par des overdoses d'héroïne impliquent au moins une autre substance.

USA

2 morts dans une collision en vol entre un F-16 et un avion de tourisme

Deux occupants d'un avion de tourisme Cessna ont péri mardi dans une collision en vol avec un avion de combat F-16 en Caroline du Sud (sud-est des Etats-Unis), ont indiqué des responsables américains.

Le pilote du F-16, le commandant Aaron Johnson, a pu s'éjecter avant que son appareil ne se brise, a précisé la base aérienne de Shaw en Caroline du Sud, à laquelle le F-16 était rattaché.

Le pilote a été transporté à la base pour des examens médicaux, selon la même source. Des médias locaux ont

affirmé qu'il était alerte et en état de marcher après l'accident.

Le collision s'est produite en fin de matinée à 18 kilomètres au nord de Charleston, le grand port de Caroline du Sud, a rapporté l'Agence fédérale de l'aviation (FAA) dans un communiqué.

L'Agence fédérale chargée d'enquêter sur les accidents de transports (NTSB) a affirmé que le pilote et le passager du Cessna C 150, un appareil monomoteur très commun, avaient péri dans le crash. Leur identité n'a pas été révélée.

La collision s'est déroulée près d'un petit aéroport civil dans un secteur identifié sur les cartes aériennes comme «zone d'opération militaire».

Des débris étaient dispersés sur une vaste zone près de la ville de Moncks Corner, où des habitants ont assuré aux médias locaux avoir vu une «boule de feu» tomber du ciel.

Il s'agit du second accident de F-16 en quelques semaines aux Etats-Unis. Un F-16 irakien à l'entraînement en Arizona s'était écrasé le 24 juin. Le pilote irakien était mort dans l'accident.

ÉTUDE D'ÉCOSYSTÈME MARIN

Des appâts accrochés aux caméras pour compter les requins

En accrochant des appâts sur leurs caméras sous-marines, des scientifiques ont lancé un vaste projet destiné à comptabiliser la population mondiale de requins, dont le rôle dans l'écosystème marin est vital pour l'homme.

Quelque 400 récifs vont ainsi être filmés dans le cadre du projet «Global FinPrint», qui est la première tentative de dénombrer, d'ici 2018, la totalité des requins vivants, et d'identifier les endroits dans lesquels les squales sont en bonne santé et ceux où ils sont en danger.

Le projet doit aussi évaluer l'impact des requins sur les récifs coralliens, ont annoncé les scientifiques mardi. «Peu de gens en sont conscients, mais nous avons besoin des requins», explique ainsi Mike Heithaus, chercheur à l'Université internationale de Floride.

Le requin est un prédateur pour certains animaux, comme les tortues,

qui s'ils étaient trop nombreux menaçaient les prairies sous-marines, leur source d'alimentation. Or, ces prairies sont l'habitat de plusieurs poissons et crevettes, eux-mêmes consommés par les humains, explique M. Heithaus.

Le rôle des requins dans cette chaîne alimentaire conduit donc à se préoccuper des dangers qu'ils rencontrent, poursuit le scientifique, précisant que jusqu'à 100 millions de requins peuvent être tués chaque année pour leurs ailerons ou leur chair.

Quelque quatre millions de dollars de financement pour Global FinPrint sont alloués par le fonds scientifique «Vulcan Inc.» de Paul Allen, le richissime co-fondateur de Microsoft.

«Un récent rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature indique qu'il nous manque les données nécessaires pour évaluer de façon pertinente près de la moitié des

espèces de requins et de raies», a souligné la directrice de Vulcan Inc.

S'il existe déjà des caméras étudiant les requins, Global FinPrint doit permettre d'étendre la recherche à des régions où peu de choses sont connues sur les populations de requins, a précisé Mike Heithaus, citant en exemple le bassin Indo-Pacifique ou encore des îles de l'océan indien.

L'équipe de chercheurs sera dirigée par Demian Chapman, de l'Université Stony Brook de New York, et inclura des scientifiques de l'Université James Cook du Queensland en Australie, ainsi que de l'Institut australien de sciences marines.

«De nombreux pays dépendent des récifs coralliens pour leur sécurité alimentaire, leur industrie touristique et la protection de leurs côtes», a remarqué Demian Chapman, évoquant l'ensemble du projet Global FinPrint, dont les données seront publiées sur une plateforme libre d'accès.

La Chine se prépare à deux typhons

Deux typhons devraient toucher la Chine d'ici trois jours, a averti mardi le Centre météorologique national (CMN) cité par l'agence de presse Chine nouvelle.

Le typhon Linfa, dont le centre se trouvait mardi à environ 390 km au sud-est de la limite entre les provinces chinoises du Fujian et du Guangdong en mer de Chine méridionale, devrait se diriger vers le nord-ouest à une vitesse de 10 km/h et frapper la côte des deux provinces, à partir de mercredi soir, selon le CMN.

Le Linfa devrait amener des vents violents jusqu'à 30 m/s, a ajouté le centre.

En outre, le typhon Chan-Hom, dont le centre se trouvait à 1.560 km au sud-est des îles Diaoyu mardi, devrait se déplacer vers le nord-ouest à 20 km/h et atteindre la partie méridionale de la mer de Chine orientale jeudi soir, a prévu le CMN.

Le Chan-Hom devrait toucher les provinces du Fujian et du Zhejiang vendredi soir, entraînant des rafales de vents jusqu'à 60 m/s, a-t-on indiqué de même source.

GB

Vers une grève de 24 heures dans le métro londonien



Les millions d'usagers des transports en commun londoniens doivent se préparer à une grève de 24 heures dans le métro à partir de mercredi soir en raison d'un conflit social portant sur la mise en place d'un service de nuit, a annoncé mardi Transport for London (TfL).

Quelque 20.000 employés des transports en commun représentés par les syndicats RMT, Unite, TSSA et Aslef «projettent un mouvement de grève de 24 heures dans le métro à partir de mercredi 18h30 (17h30 GMT, ndlr)», déclare TfL, la régie des transports en commun de la capitale britannique, dans un communiqué.

TfL prévoit que le service pourrait être totalement interrompu jusqu'à jeudi 17h30 GMT, et connaître des perturbations vendredi.

Les syndicats réclament des augmentations de salaires en raison de la mise en place, à la mi-septembre, d'un nouveau service de nuit le week-end. Malgré une nouvelle offre présentée par London Underground (LU), le gestionnaire du métro, comprenant notamment une augmentation de salaire de 2%, des discussions de dernière minute se sont achevées mardi sans accord.

«L'offre est toujours sur la table et nous sommes disponibles pour en parler», a déclaré Mike Brown, un responsable de LU, se disant «écoeuré» par le fait que les syndicats n'ont pas accepté l'offre «juste et équitable» qui leur a été faite.

Finn Brennan, un responsable du syndicat de conducteurs Aslef, a estimé pour sa part que la «responsabilité de la grève et les perturbations qu'elle engendrera reposent directement sur les épaules de la direction de London Underground».

«Ils (les responsables de LU) ont gâché les chances de règlement du conflit en refusant pendant trois mois de modifier leur position d'un iota, avant de demander aux quatre syndicats d'accepter une offre en une après-midi» à la veille de la grève, a-t-il ajouté, accusant LU de «suivre la stratégie de la corde raide».

Le plus vieux métro du monde avait déjà été affecté l'an passé par une série de grèves ayant visé à dénoncer des suppressions d'emplois mais, selon la presse britannique, le mouvement social à venir pourrait être le pire depuis 2002.

HYPERTENSION BIENTÔT UN VACCIN ?

Pour lutter contre l'hypertension, la prise de médicaments pourrait être remplacée par un vaccin.

L'hypertension est un trouble cardio-vasculaire qui concerne plus de 10 millions de personnes en France. Elle se caractérise par une pression anormalement forte du sang sur la paroi des artères et présente des risques pour le cœur, les reins ou encore les yeux.

Pour la traiter, il faut actuellement prendre des médicaments au quotidien. En complément d'un changement de son hygiène de vie, il existe des antihypertenseurs : bêtabloquants, diurétiques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine... Un médecin peut prescrire une combinaison de plusieurs médicaments et le traitement peut s'avérer fastidieux.

Des chercheurs japonais en quête d'un vaccin

Pour y remédier, des chercheurs de l'université d'Osaka, sous la direction du docteur Hiroshi Koriyama, ont mis au point un vaccin à ADN à base d'angiotensine II (AngII). Son effet est d'augmenter la tension artérielle. La réponse immunitaire au contact de cette substance est d'inhiber



l'augmentation de la tension. Grâce aux mécanismes de mémoire immunitaire, le vaccin serait efficace pendant plus de six

mois. Le vaccin a été testé sur des souris. Leur tension a baissé d'environ 20% pendant au moins six mois. Encouragés par ces

résultats, les chercheurs espèrent commencer les essais cliniques sur l'être humain d'ici deux à trois ans.

LE SUCRE SERAIT UNE SOURCE D'HYPERTENSION

Le sucre serait plus néfaste pour la pression artérielle que le sel, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Medical Journal. En consommer moins serait aussi important pour lutter contre les maladies cardiovasculaires.

Un régime alimentaire et un mode vie sain seraient les meilleures armes pour traiter l'hypertension et lutter contre les maladies cardiovasculaires. Mais les recommandations alimentaires devraient accorder plus d'importance à la réduction de la consommation du sucre ajouté par l'industrie agro-alimentaire dans de nombreuses préparations. Il serait en effet en cause dans l'hypertension et les maladies cardiovasculaires, selon les chercheurs de l'Institut de cardiologie Mid America de Saint Luc. Les chercheurs montrent particulièrement du doigt le sucre au sirop de maïs (le sucre le plus utilisé dans les préparations industrielles). Le sucre contenu dans les fruits ne serait pas en cause.

«Une consommation quotidienne de



plus de 74 grammes de sucre de sirop de maïs augmenterait de 30% le risque d'avoir une pression artérielle supérieure à 14/9 et de 77% le risque d'une pression plus haute que 16/10. La pression artérielle est dite normale lorsqu'elle est inférieure à 14/9.

Or, une grande part des sucs consommés aujourd'hui sont «cachés» dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre.

«Tout comme la plupart du sodium alimentaire ne vient pas de la saumure, le sucre alimentaire ne vient pas du sucre. Pour réduire sa consommation de sucre, il faut limiter les aliments transformés contenant trop de sucre de sirop de maïs», explique James DiNicolantonio chercheur en cardiologie préventive à l'Institut de cardiologie Mid America de Saint Luc (Etats-Unis).

«Améliorer le régime alimentaire et le mode de vie est essentiel pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires dans la population mondiale, car ces pathologies provoquent énormément de décès dans le monde», rappellent les chercheurs. Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an. 1,8 million souffrent de maladies coronariennes, 1 million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques.

Il est donc recommandé de ne pas dépasser la dose quotidienne de 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 pour les enfants.

L'HYPERTENSION EST PLUS DANGEREUSE POUR LA FEMME

Les femmes hypertendues ont 30% de risques supplémentaires de développer des maladies cardiovasculaires que les hommes selon une nouvelle étude scientifique américaine.
L'hypertension est plus dangereuse pour la femme. En effet, les femmes hypertendues seraient plus touchées que les hommes hypertendus par les maladies cardiovasculaires, selon une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue spécialisée Therapeutic

Advances in Cardiovascular Disease. Aux Etats-Unis, la mortalité cardiovasculaire a baissé chez les hommes, mais elle a augmenté de 30% chez les femmes. Suite à ce constat médical, les chercheurs du Wake Forest Baptist Medical Center (Etats-Unis) ont voulu comprendre et analyser les facteurs de risques de l'hypertension chez les femmes et les hommes. Ils ont analysé les mécanismes biologiques de 100 hommes et femmes hypertendus non traités. Les chercheurs

ont constaté que les femmes avaient un risque de 30% supérieur de développer des maladies cardiovasculaires que les hommes. Suite aux résultats de son étude, le Dr Carlos Ferrario, professeur de chirurgie au Wake Forest Baptist appelle donc «les professionnels de santé à prendre en considération le sexe comme un facteur dans le choix des antihypertenseurs et à se poser la question d'un traitement plus précoce pour les femmes.»



La pastèque réduit le risque d'hypertension



La pastèque réduit de manière significative la pression artérielle chez les personnes en surpoids. Cela réduit aussi le risque de faire un infarctus. C'est une découverte inattendue que les chercheurs de l'Université de Floride ont faite en étudiant un groupe de 13 hommes et femmes d'âge moyen souffrant d'hypertension artérielle. Ils se sont aperçus en effet que manger de la pastèque réduit la pression artérielle sur le cœur et l'aorte. Partant du constat qu'il y a plus de crises cardiaques quand il fait froid, le Professeur Arturo Figueroa et son équipe ont placé les patients dans des conditions de froid artificielles car le froid force le cœur à « pomper » plus fort et augmente la pression dans les artères. Puis la moitié des participants a reçu des extraits de pastèque (4 grammes d'acide aminé L-citrulline et deux grammes de L-arginine par jour) tandis que l'autre moitié a reçu un placebo. Le résultat de l'étude a montré que la pastèque réduit la pression artérielle et le stress cardiaque, même dans des conditions de froid.

Un adulte sur trois souffre d'hypertension artérielle

« Les composés de la pastèque réduisent la surcharge de travail du cœur et permettent à la tension artérielle de ne pas grimper de manière soudaine » explique le Professeur Figueroa.

L'hypertension, ou tension artérielle élevée, est une maladie dans laquelle les vaisseaux sanguins subissent en permanence une pression élevée. Or, plus la pression est élevée, plus le cœur doit pomper, plus le risque d'endommager le cœur ou les vaisseaux du cerveau ou des reins est important.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le monde, plus d'un adulte sur trois souffre d'hypertension artérielle, un état pathologique à l'origine de la moitié environ des décès dus aux accidents vasculaires cérébraux et aux cardiopathies. C'est pourquoi l'hypertension artérielle est au centre de toutes les attentions.

Il y a une semaine une autre étude annonçait que les exercices d'aquagym pratiqués dans une piscine à 32° serait également un remède pour faire baisser la tension.

LES PREMIERS SIGNES DU VIEILLISSEMENT APPARAISSENT DÈS LA VINGTAINE

Les premiers signes du vieillissement peuvent apparaître avant 30 ans, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences.

Les signes du vieillissement pourraient être détectés dans la vingtaine. En effet, certaines personnes de 38 ans affichent un âge biologique de 60 ans et auraient un métabolisme qui vieillirait biologiquement de 3 ans en 1 an. Et les premiers signes de vieillissement apparaîtraient dès 26 ans.

Les chercheurs de l'université Duke (Etats-Unis) ont étudié les reins, le foie, les poumons, la dentition, les vaisseaux sanguins, le métabolisme et le système immunitaire à l'âge de 26, 32 puis 38 ans d'un groupe de 954 personnes nées en Nouvelle-Zélande en 1972 et 1973. Les scientifiques ont constaté qu'à 38 ans, certains des participants avaient un âge biologique de moins de 30 ans et d'autres le métabolisme d'une personne de 60 ans.

Ils se sont attardés sur l'évolution des personnes qui vieillissent le plus vite et ont remarqué que cet effet était remarquable dès leurs 26 ans (âge le plus jeune de l'étude). Ces participants affichaient un vieillissement biologique de trois ans en une année, alors que le autres participants vieillissaient, d'une année biologique par an, voire moins.

« Les personnes qui vieillissent vite affichent des résultats plus mauvais lors de tests généralement soumis aux personnes de plus de 60 ans, comme des tests d'équilibre, de coordination et de résolution de problèmes », explique Terrie Moffitt, professeur de psychologie et de neurosciences à l'université Duke



et principal auteur de l'étude.

« Les conclusions de cette étude nous donnent l'espoir que la médecine pourrait être capable de ralentir le vieillissement et offrir aux gens des années plus actives », explique le professeur Terrie Moffitt. « Et ouvre la voie à une meilleure connaissance du vieillissement dès les plus jeunes années, lorsqu'il est encore temps d'agir pour éviter certaines maladies » conclut le chercheur.

LE SPORT EXTRASCOLAIRE AIDE LES ENFANTS À ÊTRE PLUS DISCIPLINÉS DANS LA CLASSE

Le sport régulier peut aider les enfants à davantage s'engager pendant les cours, selon une étude canadienne publiée dans l'American Journal of Health Promotion.

L'étude a montré que les enfants qui faisaient du sport comme activité extrascolaire se montraient plus disciplinés et astucieux en classe que leurs camarades.

Linda Pagani, doctorante à l'Université de Montréal a expliqué, « On utilisait l'information fourni par les parents et les enseignants pour comparer les activités des enfants à la maternelle avec leur implication dans la classe en grandissant. »

Selon les chercheurs, les activités sportives et les capacités de concentration sont intrinsèquement liées. Cette information pourrait être utilisée aux écoles pour bénéficier les élèves. Par ailleurs, les élèves qui ne font pas



assez d'exercices peuvent être ciblés pour diminuer le taux d'obésité et du décrochage scolaire.

Les chercheurs espèrent que ces découvertes pourront aussi

encourager les changements hors du cadre scolaire en menant à un meilleur accès aux parcs et aux espaces verts pour les enfants et leurs familles.

DROGUE : LE SUBUTEX SOUS SURVEILLANCE

La commission addictions de l'Académie de médecine demande aux pouvoirs publics de prendre des mesures pour renforcer la lutte contre le trafic du Subutex, un médicament prescrit aux héroïnomanes pour atténuer les effets du sevrage. Le nombre d'héroïnomanes actuellement traités avec de la buprénorphine (le Subutex) est estimé à 150 000 en France. Ce médicament est prescrit comme produit de substitution aux opiacés en période de sevrage, pour en atténuer les effets. Sa prescription est associée à une prise en charge médicale et ne peut être prescrit qu'après un traitement bien conduit par mé-

thadone. Mais le Subutex est aujourd'hui détourné de son usage et recherché par les héroïnomanes qui l'utilisent en injection intraveineuse après l'avoir dissous dans l'eau. Une pratique que l'Académie de médecine pointe du doigt en interpellant les pouvoirs publics, car elle est à l'origine de 30 à 40 décès chaque année.

« Des mesures ont été prises en 2008 par les pouvoirs publics pour combattre le mésusage de ce produit mais on constate aujourd'hui l'insuffisance des résultats obtenus » insiste l'Académie de médecine. Pour lutter contre le trafic du Subutex, qui coûte environ 250 mil-

lions par an aux organismes payeurs, l'Académie conseille aux médecins de préférer la prescription des génériques du Subutex, moins solubles, qui ne peuvent être utilisés en injection. « On peut recourir aussi à la Suboxone® qui associe la naloxone à la buprénorphine. Cette association prévient l'effet shoot recherché par l'injection de buprénorphine » ajoute-t-elle.

Enfin, elle insiste auprès des médecins et professionnels de santé pour que l'objectif d'un sevrage soit véritablement privilégié et que, dans ce but, la méthadone soit prescrite en première intention.

CINÉMA

Le premier long métrage de Hassen Ferhani primé à Marseille



Le réalisateur algérien Hassen Ferhani a décroché lundi le premier Prix du 26ème Festival international de Cinéma de Marseille (France) pour son dernier film «Dans ma tête un rond-point», indiquent les organisateurs sur leur site Internet.

Le jury de la 26e édition du Festival a été, rapportent les médias, «séduit par cette plongée dans les abattoirs d'Alger» les plus vieux abattoirs d'Afrique encore en activité.

Ce premier long métrage de Hassen Ferhani se déroule dans des lieux que les Algérois croient connaître et que le réalisateur invite à redécouvrir tout en s'intéressant aux différents parcours et aspirations d'ouvriers qui vivent sur place.

D'une durée de 100 mn, «Dans ma tête un rond-point», produit par la cinéaste algérienne Nirimane Mari a été présenté en avant première mondiale à Marseille. Hassen Ferhani avait fait ses premiers pas dans le cinéma en réalisant son premier court métrage en 2006 «Les baies d'Alger», qui sera suivi en 2010 par «Afric hotel» coréalisé avec Nabil Djedouani.

En 2013 il réalise son court métrage «Tarzan, Don Quichotte et nous» une balade dans des lieux emblématiques de la capitale avec une pointe d'humour qui avait été projeté dans un grand nombre de villes africaines et européennes.

LITTÉRATURE

La 8^e édition du FELIV placée sous le signe du renouveau pour mieux se rapprocher du public

Le commissaire du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (FELIV), Azeddine Guerfi, a indiqué mardi que la 8e édition du festival était placée sous le signe du renouveau avec une programmation alliant réflexion et divertissement pour mieux se rapprocher du public.

Plusieurs nouveautés sont prévues lors de cette édition qui se tiendra du 23 au 29 juillet, notamment le café littéraire qui permettra aux écrivains arabes et étrangers hôtes du festival d'aller à la rencontre du public.

Le FELIV rendra hommage à la romancière, académicienne et réalisatrice algérienne Assia Djebbar et à l'écrivain sud-africain d'expression afrikaans André Brink, qui sont décédés le même jour (6 février 2015). L'hommage à Assia Djebbar sera axé sur son parcours cinématographique, selon les organisateurs.

Un hommage sera également rendu à l'écrivain François Maspero. En plus du principal espace aménagé à Riad El-Feth, certaines activités

MUSIQUE

Hommage à titre posthume rendu à Tlemcen au chanteur chaâbi El Hachemi Guerouabi

Un vibrant hommage a été rendu à Tlemcen à titre posthume au chanteur du chaâbi cheikh El Hachemi Guerouabi. L'hommage a été rendu dans la soirée de lundi à mardi au palais de la Culture Abdelkrim-Dali par l'association culturelle El Hachemi Guerouabi, qui organise une caravane artistique de musique chaâbie sillonnant plusieurs wilayas du pays, dont le départ a été donné à Tlemcen, indique la présidente de cette association, Chahira Guerouabi.



Quatre chanteurs ont participé à cet hommage dédié à une icône de la musique Chaabi. Il s'agit de Mohamed Raoui d'Alger et Karim Bougazi de Béjaïa qui ont tous repris des chansons du défunt avant de chanter, pour la première fois, une chanson dédiée spécialement au défunt El Hachemi Guerouabi, intitulée «Allah yarhmak ya chikhna» (Que Dieu est ton âme ô maître).

Ces deux artistes étaient accompagnés aussi par les deux jeunes lau-

réats 2014 et 2015 du prix «El Hachemi Guerouabi», en l'occurrence Youcef Benyaghzer d'Alger et Ayad Tarik de Béjaïa qui ont tous repris des chansons du défunt avant de chanter, pour la première fois, une chanson dédiée spécialement au défunt El Hachemi Guerouabi, intitulée «Allah yarhmak ya chikhna» (Que Dieu est ton âme ô maître). Le but de cette caravane artis-

tique est de promouvoir ces jeunes talents et les accompagner dans leur parcours un tant soit peu pour qu'ils ne se sentent pas abandonnés et aussi essayer de regrouper tous les amoureux du Chaabi «style Guerouabi» pour en constituer une école à caractère national, a indiqué la présidente de cette association culturelle créée en 2012.



«4 400 JOURS DANS LE NOIR»: Documentaire espagnol sur le cauchemar vécu en prison par la militante sahraouie Sakina Djed Ahlou

Les souffrances endurées par la militante sahraouie des droits de l'homme Sakina Djed Ahlou dans les prisons de l'occupation marocaine ont été au centre d'un film documentaire, projeté dernièrement à Saragosse (Espagne) intitulé «Sakina Djed Ahlou, 4.400 jours dans le noir».

Réalisé par Laura Sebban, et produit par l'observatoire uruguayen de soutien au Sahara Occidental, ce documentaire, projeté en présence de la militante Sakina, jette la lumière sur les souffrances en-

durées par la militante sahraouie dans les prisons marocaines notamment la torture et la maltraitance subies, qui sont contraires au respect de la dignité humaine.

Le film met en exergue la résistance et le courage de Sakina, également présidente du forum de l'avenir de la femme sahraouie, qui face aux sévisses endurées dans les prisons marocaines, est restée attachée à ses principes et a défendu avec ferveur la cause juste de son pays et son peuple, tout au long de ses différentes périodes d'incarcération dans les prisons sahraouies notamment à carcel negra, où elle a été sujette aux différentes violences psychologiques, morales et matérielles.

Acte effet, Sakina a raconté certaines méthodes barbares auxquelles ses geôliers maro-



cains avaient eu recours, notamment «la façon avec laquelle ils suspendaient les détenus par la tête et les assaillaient de violents coups ou ils les suspendaient par les pieds, tout en laissant leur tête en bas».

Ce dernier procédé était appelé la méthode du «poulet grillé» par ses geôliers maro-

cains, selon Sakina. Après plusieurs années d'incarcération dans les prisons marocaines, «la plus dure période qu'elle a connu dans toute sa vie», Sakina a affirmé que la joie de sa mise en liberté «reste inachevée et incomplète», tant que le rêve d'indépendance des Sahraouis ne s'est pas réalisé.

La lutte contre la pauvreté au menu de la prochaine conférence économique africaine (Bad)

La prochaine Conférence économique Africaine 2015 (CEA) prévue du 2 au 4 novembre prochain à Kinshasa (Congo) axera sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités inscrites au Programme de développement pour l'après 2015, indique la Banque africaine de développement (Bad). «Tel que décliné dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et la Position Africaine Commune pour l'après 2015 sur les Objectifs du Développement Du-

rable (ODD), la vision panafricaine est celle d'une Afrique intégrée, prospère et paisible, dont l'aspiration à l'émergence est conduite par ses propres citoyens et qui, par la même occasion, incarne une force dynamique sur la scène mondiale», révèle la Bad dans la note conceptuelle de la conférence. La réalisation d'une prospérité basée sur la croissance inclusive, ainsi que d'un développement mené par les populations et qui libère le potentiel des femmes

et des jeunes, sont des aspirations majeures pour l'Afrique.

La conférence verra la participation de décideurs, de chercheurs et praticiens du développement venant d'Afrique et d'ailleurs qui feront une contribution stratégique à la mise en œuvre de la vision Africaine ainsi qu'à l'identification d'actions concrètes pour la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le contexte du Programme de développement pour l'après 2015.

La rencontre sera l'opportunité d'évaluer l'impact des stratégies de croissances actuelles sur les inégalités ainsi que le développement humain en Afrique.

Parmi les principaux thèmes figurent la promotion de la gestion des connaissances comme moteur important du dialogue politique, l'échange des idées et les réflexions innovantes entre chercheurs, praticiens du développement et les décideurs africains.

LÉGISLATIVES AU BURUNDI: Le parti présidentiel remporte 77 des 100 sièges à l'Assemblée nationale

Le parti au pouvoir au Burundi (CNDD-FDD) a remporté 77 des 100 sièges à l'Assemblée nationale, lors des législatives controversées qui ont ouvert le 29 juin les élections générales burundaises, a annoncé mardi la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

La coalition d'opposition des Indépendants de l'Espoir, menée par les opposants Agathon Rwasa et Charles Nditije, s'est vue attribuer 21 sièges.

La coalition avait décidé de boycotter le scrutin, mais la Ceni a affirmé n'avoir jamais reçu de requête formelle demandant le retrait des listes de ses candidats.

Les deux sièges restants sont allés à un parti allié au CNDD-FDD, l'Uprona.

Avant l'annonce des résultats officiels, les dirigeants de la Communauté est-africaine (EAC: Burundi, Rwanda, Tanzanie, Kenya, Ouganda), réunis lundi à Dar es Salaam en Tanzanie, ont demandé que «l'élection soit reportée au 30 juillet pour donner le temps au médiateur (Yoweri Museveni) de conduire un dialogue». L'officialisation en avril de la candidature de



Pierre Nkurunziza, déjà élu en 2005 et 2010, à la présidentielle du 15 juillet a déclenché un mouvement de contestation populaire violemment réprimé par la police. Depuis le

début de la crise, au moins 70 personnes sont mortes et plus de 140.000 Burundais ont fui dans des pays voisins - Rwanda, Tanzanie, République démocratique du

Congo - pour échapper à un climat préelectoral délétère.

Le pouvoir burundais, qui avait déjà très légèrement décalé les législatives et communale, avait refusé un nouveau glissement électoral, arguant d'un risque de vide institutionnel puisque le mandat de Pierre Nkurunziza s'achève le 26 août.

Face à l'entêtement de Bujumbura, l'ensemble de la communauté internationale, à l'exception de l'ONU, avait retiré ses observateurs électoraux.

L'ONU condamne les attaques de Boko Haram dans les pays du bassin du Lac Tchad

Le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a fermement condamné mardi les attaques du groupe extrémiste, Boko Haram, dans des pays du bassin du Lac Tchad, qui ont fait des dizaines de morts et autant de blessés.

Plus tôt dans la journée, au moins 25 personnes ont péri et une trentaine ont été blessées dans un attentat suicide perpétré

par Boko Haram dans les locaux d'une administration de la localité de Zaria, dans le nord du Nigeria.

Ces derniers jours, le groupe a particulièrement intensifié ses attaques contre des cibles dans les pays du bassin du Lac Tchad, mais surtout au Nigeria où pas moins de six personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans des attentats-suicides. M. Ban a condamné ces attaques, «dont

celles perpétrées sciemment contre des fidèles chrétiens et musulmans durant le mois sacré du Ramadan dans les Etats (nigérians) de Borno et de Yobe», a indiqué un communiqué du porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

Le Chef de l'ONU a, dans ce contexte, réitéré son appel au soutien de l'opérationnalisation de la force multinationale mixte enga-

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE: Un candidat à la présidentielle préoccupé par la sécurisation du scrutin



Essy Amara, candidat à l'élection présidentielle d'octobre en Côte d'Ivoire, a rencontré mardi à Abidjan la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, Aïchatou Mindaoudou, pour lui faire part de sa préoccupation quant à la sécurisation du processus électoral.

«Nous allons vers des élections, il y a beaucoup de rumeurs et de supputations et nous avions tenu à venir parler avec la représentante spéciale pour savoir ce qu'il en est pour la sécurité des élections», a déclaré M. Essy au terme des échanges avec la chef de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci).

L'ancien ministre des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire et diplomate, a indiqué avoir été «rassuré», sans autres précisions, par la patronne de l'Onuci et s'est dit «heureux» de la rencontrer.

«A en croire la Commission électorale indépendante (CEI), un plan de sécurisation de l'élection d'octobre a été élaboré, adopté et est en voie d'être mis en oeuvre avec les forces nationales de sécurité et l'Onuci. Relativement à son engagement politique, Essy Amara justifie sa candidature par des «anomalies» observées dans la gestion du pays.

«Je me bats pour que les anomalies constatées soient corrigées et changées, j'estime qu'il y a des erreurs qui sont commises et qu'il faut faire quelque chose pour le pays, pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants», a-t-il expliqué.

«Je ne viens pas pour une ambition personnelle ou pour le pouvoir», a-t-il ajouté.

«Avec, notamment, l'ex-Premier ministre Charles Konan Banny, candidat lui aussi à l'élection d'octobre, Essy Amara fait partie des «irréductibles», soit des cadres du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, ex parti unique) opposés à la candidature unique du président Alassane Ouattara suscitée et soutenue par leur parti. M. Ouattara, en lice pour un second mandat, a été investi candidat unique du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp, au pouvoir) dont le PDCI est un pion essentiel.

L'élection présidentielle d'octobre est cruciale pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire après les violences post-électorales de 2010 qui ont fait 3 000 morts dans le pays.

APS

TURQUIE

L'opposition dénonce le retard pour la formation d'un nouveau gouvernement

L'opposition turque a vivement dénoncé mardi le retard «anormal» pris par le président turc Recep Tayyip Erdogan pour nommer un nouveau Premier ministre, un mois après le revers essuyé par son parti aux élections législatives.

«Le président doit rapidement confier à quelqu'un la tâche de former un gouvernement. Ce retard n'est pas normal», a déclaré le président du principal parti d'opposition, Kemal Kilicdaroglu, devant la presse.

Le chef du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), qui a obtenu 25,1% des suffrages et 132 sièges de députés, a clairement suggéré que le chef de l'Etat souhaitait ainsi provoquer des élections anticipées. «Si de nouvelles élections doivent être convoquées, il est inutile d'attendre plus longtemps», a-t-il dit. Lors du scrutin du 7 juin, le Parti de la justice et du développement (AKP) de M. Erdogan a été pour la première fois privée de sa majorité absolue au Parlement depuis son arrivée au pouvoir en 2002, ouvrant la voie à un gouvernement de coalition. L'AKP a recueilli 40,6% des voix et 258 des 550 sièges du Parlement.

Le coprésident du principal parti prokurde, qui a raflé 12,9% des voix et 80 sièges, a lui aussi jugé que le retard pris par M. Erdogan n'était «pas normal». «L'AKP dirige illégalement le pays depuis un mois alors qu'il n'en a pas le droit», a déclaré Selahattin Demirtas, du Parti démocratique des peuples (HDP).

Le vice-Premier ministre Numan Kurtulmus a tenté de calmer les esprits en assurant que M. Erdogan chargerait formellement le Premier ministre sortant Ahmet Davutoglu, dont l'AKP est arrivé en tête, de former une coalition «dans le courant de cette semaine».

Si aucun gouvernement n'est formé dans un délai de 45 jours après la nomination officielle de M. Davutoglu, M. Erdogan peut convoquer des élections anticipées.

Les législatives en Birmanie fixées au 8 novembre

Les élections législatives en Birmanie ont été fixées au 8 novembre, a annoncé mercredi la commission électorale birmane.

«Les élections auront lieu le 8 novembre», a annoncé Thant Zin Aung, responsable de la commission cité par l'AFP.

C'est la première élection nationale à laquelle le parti de l'opposante Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), participe depuis 25 ans. Il est donné grand favori, selon les sondages.

Ce scrutin est vu comme un test pour la transition démocratique amorcée depuis l'autodissolution du régime militaire en 2011.

Les précédentes législatives remontent à novembre 2010, quand la junte avait organisé ses premières élections depuis 20 ans. Mais la LND avait boycotté le scrutin et été dissoute à l'époque.

Lors des élections législatives de mai 1990, la LND avait remporté plus de 80% des sièges, mais les militaires au pouvoir avaient refusé ce résultat.

En 2012, elle avait remporté triomphalement des législatives partielles, entrée symbolique de la LND au Parlement, Suu Kyi prenant la tête d'une opposition parlementaire.

L'Assemblée élue devrait élire quelques mois plus tard un président.

MASSACRE DE SREBRENICA

Vote à l'ONU repoussé, menace de veto russe

Le Conseil de sécurité de l'ONU a repoussé de plusieurs heures mardi le vote d'une résolution commémorant le 20e anniversaire du génocide de Srebrenica, la Russie menaçant d'y opposer son veto, selon des diplomates.

La réunion du Conseil, prévue à 10H00, a été repoussée à 15H00 locales (19H00 GMT). Entre-temps la Russie et les Etats-Unis mènent des consultations intensives pour tenter de sortir de l'impasse.

Le texte, s'il était adopté, serait la première résolution spécifique sur le génocide de 1995, vingt ans presque jour pour jour après le massacre de milliers de musulmans par les forces serbes de Bosnie commandées par le général Ratko Mladic.

«C'est une négociation difficile (...) mais étant donné l'importance de cet anniversaire nous nous efforçons d'obtenir le soutien le plus large des membres du Conseil», a indiqué un diplomate du Royaume-Uni, à l'origine de cette initiative.

Le projet de résolution «condamne le plus fermement possible le génocide commis à Srebrenica». Il affirme que la reconnaissance de ce dernier est «une condition préalable à la réconciliation» en Bosnie et condamne toute négation du génocide.

Selon le texte, le Conseil «alue les efforts pour enquêter sur et poursuivre tous ceux qui sont accusés de graves violations des droits humains internationaux pendant le conflit en Bosnie, y compris le génocide à Srebrenica».

Le Conseil demande que tous les pays coopèrent avec la justice interna-



tionale, soutient les accords de paix de Dayton de 1995 et «réaffirme l'importance de tirer les leçons de l'échec des Nations unies à prévenir le génocide à Srebrenica».

La Russie affirme que ce texte risque d'aggraver les divisions et qu'il insiste trop lourdement sur les méfaits commis par les Serbes de Bosnie. Des responsables serbes de Bosnie ont demandé à Moscou de mettre son veto à ce texte, jugé «anti-Serbes».

Quelque 8.000 hommes et garçons musulmans ont été tués en juillet 1995 à Srebrenica par les forces serbes de Bosnie, peu avant la fin de la guerre inter-communautaire de 1992-95. L'enclave de Srebrenica avait été décla-

rée zone protégée par l'ONU mais les Casques bleus néerlandais ont été incapables de la défendre.

Il s'agit de la plus grave atrocité commise en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ce massacre est qualifié de génocide par la justice internationale (Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et Cour pénale internationale) mais les responsables serbes de Bosnie refusent ce qualificatif.

Les cérémonies de commémoration auront lieu le 11 juillet en Bosnie. A cette occasion, 136 victimes identifiées seront enterrées au mémorial de Srebrenica.

Le Premier ministre serbe ira à Srebrenica pour le 20e anniversaire du génocide

Le Premier ministre serbe Aleksandar Vucic a annoncé mardi soir qu'il irait à Srebrenica assister à la cérémonie marquant le 20e anniversaire du massacre commis par les forces serbes de Bosnie, qualifié de génocide par la justice internationale.

«Il est temps de montrer que nous sommes prêts à la réconciliation, que nous sommes prêts à nous incliner devant les victimes des autres. Le gouvernement serbe a décidé ce soir que je représenterai la Serbie, le 11 juillet à Srebrenica», a déclaré M. Vucic à la presse.

M. Vucic, un ancien ultra-nationaliste devenu pro-européen convaincu, a condamné un «crime odieux», mais tout comme la majorité des Serbes, refuse de reconnaître qu'un génocide ait été perpétré à Srebrenica, en juillet 1995, peu avant la fin du conflit intercommunautaire débuté en 1992.

Selon un sondage récemment réalisé en Serbie, 54% des personnes interrogées condamnent le crime commis à Srebrenica, mais la réalité d'un génocide est en revanche niée par 70% des interviewés.

Il y a vingt ans, en juillet 1995, quelque 8.000 hommes et garçons musulmans ont été tués à Srebrenica, en Bosnie orientale, la pire tuerie en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale.

«Le gouvernement a pris cette décision car nous Serbes avons l'obligation d'être responsables, sérieux et de montrer que nous respectons les victimes des autres. C'est le seul moyen pour qu'ils commencent à respecter nos victimes», a dit M. Vucic. «Je me rendrai à Srebrenica et représenterai la Serbie la tête haute (...). La Serbie qui est capable de reconnaître que des individus ont commis des crimes, que ces individus

ont des noms et que nous condamnons chacun de ces crimes et que nous condamnerons en justice chacun de ces criminels», a ajouté le Premier ministre serbe.

Déjà le 19 juin, M. Vucic s'était déclaré prêt à se déplacer à Srebrenica. «Nous devons vivre en paix (...). Si vous voulez de moi et de ma main tendue, je suis prêt à venir à Srebrenica» le 11 juillet à l'occasion du 20e anniversaire du massacre, avait-il ajouté à l'adresse des musulmans bosniens.

M. Vucic ne serait pas le premier haut responsable serbe à aller à Srebrenica. En 2010, le président serbe à l'époque, le pro-européen Boris Tadic, s'y était déplacé pour rendre hommage aux victimes.

Le président de la République Srpska (RS, entité des Serbes de Bosnie), Milorad Dodik, a pour sa part récemment affirmé que le génocide de Srebrenica était un «mensonge».

**Le Premier ministre indien au Kazakhstan pour lancer une «nouvelle ère» de la coopération**

Le Premier ministre indien Narendra Modi a prononcé mardi le lancement d'une «nouvelle ère» de coopération avec les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, dont le Kazakhstan, faisant partie de la volonté de New Delhi d'y investir massivement.

«L'Asie centrale est une vaste région forte de ressources immenses, de gens doués, d'une croissance rapide et d'une situation géographique stratégique», a déclaré Narendra Modi, lors d'un discours à l'université

Nazarbaïev, à Astana, la capitale kazakhe. «Je suis venu ici pour lancer une nouvelle ère dans nos relations avec l'Asie centrale», a souligné le Premier ministre indien, qui est arrivé mardi à Astana après avoir effectué la veille une visite en Ouzbékistan et doit se rendre ensuite au Kirghizstan, au Turkménistan et au Tadjikistan.

«L'Inde est prête à investir davantage dans ce nouveau partenariat prospère», a affirmé M. Narendra Modi, en précisant qu'il s'agit

sait notamment d'investissements dans «les minéraux et l'énergie (...), le textile, l'ingénierie et les petites et moyennes entreprises», ainsi que dans les raffineries et la pétrochimie.

Le Premier ministre indien, qui s'est entretenu mardi avec son homologue kazakh Karim Massimov, a également loué de «vastes opportunités de coopération» dans le domaine agricole et l'industrie laitière.

APS

YÉMEN

Intenses raids sur le Sud au lendemain de frappes ayant fait 124 morts

Plusieurs villes du sud du Yémen, dont Aden, ont été soumises mardi à d'intenses raids aériens de la coalition arabe conduite par Ryad au lendemain d'une sanglante journée marquée par la mort de 124 personnes, selon les rebelles chiites.

Arrivé dimanche à Sanaa, l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, poursuivait dans le même temps ses efforts pour obtenir une trêve humanitaire, alors que le conflit a déjà fait plus de 3.000 morts, pour plus de la moitié des civils.

Des avions de combat de la coalition ont bombardé dans la journée des positions rebelles dans et autour d'Aden, visant notamment le QG des services de renseignement et le siège de la télévision, ont indiqué des sources militaires.

Dans la province voisine de Lahj, les raids ont pris pour cibles un dépôt d'armes et des rassemblements des rebelles chiites, dits Houthis, et de leurs alliés, les militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, selon les mêmes sources.

Le bombardement lundi par la coalition d'un marché d'une localité de Lahj s'est soldé par la mort de 47 personnes, dont 41 civils, selon un nouveau bilan obtenu mardi de sources médicales. Un précédent bilan fourni par un responsable local faisait état de 41 morts.

Selon l'agence de presse Saba, contrôlée par les Houthis, 124 personnes au total ont été tuées lundi dans des frappes de la coalition à Lahj et dans d'autres régions du Yémen, l'un des bilans quotidiens les plus lourds depuis le début des opérations



de la coalition le 26 mars. Il n'a pas été possible de vérifier ce bilan de source indépendante.

En outre, le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a indiqué qu'un réfugié éthiopien et 11 Somaliens, dont cinq enfants, avaient été tués dans une attaque à la roquette samedi contre un jardin d'enfants à Aden où ils s'y étaient abrités. Un précédent bilan de source médicale avait fait état de la mort de six réfugiés dans cette attaque attribuée

par un responsable provincial aux rebelles. Devant la progression des rebelles dans le sud, Ryad a pris la tête de la coalition pour les empêcher de prendre tout le pays.

Depuis, au moins 1.528 civils ont été tués et 3.605 blessés, a indiqué mardi la commission de l'ONU pour les droits de l'Homme, précisant dans un communiqué qu'au moins 92 civils, dont 18 enfants et 18 femmes, avaient été tués entre le 17 juin et le 3 juillet.

YÉMEN Attentat à la voiture piégée à Sanaa, des morts

Une voiture piégée a explosé mardi soir près d'une mosquée chiite dans la capitale yéménite Sanaa, faisant des morts et des blessés, ont indiqué des témoins.

L'explosion a eu lieu à la sortie des fidèles de la mosquée Al-Raoudh après la prière musulmane du soir dans

le sud-est de Sanaa, ont ajouté les témoins. Une source des services de sécurité a confirmé l'attentat, faisant état d'une voiture piégée, garée à proximité de la mosquée Al-Raoudh. Il a fait état «de morts et de blessés», mais sans être mesure de fournir dans l'immédiat un bilan précis.

L'ONU «préoccupée» par la crise humanitaire au Yémen

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) est «profondément préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire et des droits de l'Homme au Yémen, où les civils continuent d'être les principales victimes du conflit qui a débuté en mars, a déclaré Cécile Pouilly, porte-parole du HCDH, lors d'un point de presse mardi à Genève.

Ces dernières semaines, les forces de la coalition menée par l'Arabie saoudite ont continué les bombardements

aériens et des affrontements au sol ont également été signalés dans différents gouvernorats du Yémen, a-t-elle indiqué.

Selon la porte-parole, l'équipe du HCDH sur le terrain a relevé des violations des droits humains et du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit.

Par ailleurs, l'accès humanitaire restait fortement entravé par la violence récente, et les pénuries de médicaments, de fournitures médicales essentielles et de carburant ont at-

teint des niveaux critiques.

«Une fois de plus, nous demandons à toutes les parties au conflit de garantir que les droits de l'Homme internationaux et le droit international humanitaire soient respectés, et de veiller à ce que toutes les mesures possibles soient prises pour assurer la protection des civils. Le droit international humanitaire impose aux parties à un conflit d'autoriser et de faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire pour les civils dans le besoin», a-t-elle ajouté.

IRAN

Les sanctions de l'ONU sur le «commerce des armes et les missiles» seront maintenues

Les restrictions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies sur les «ventes d'armes et les missiles» seront maintenues dans le cas d'un accord sur le programme nucléaire iranien, a affirmé mardi un officiel américain, opposant une fin de non recevoir à des demandes iraniennes.

«Les restrictions sur les armes et les missiles» seront maintenues dans le cadre d'un possible accord, a déclaré cette source, alors que le sujet est revenu sur la table comme un des grands points de crispation de la négociation en cours sur le nucléaire

iranien à Vienne. Plus tôt dans la journée, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait indiqué que la question de l'embargo sur les armes à l'Iran était un «problème majeur» dans les discussions, ce qui avait été confirmé de source iranienne.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté en 2010 une résolution interdisant la vente à l'Iran d'armes précisément listées (telles que chars de combat, systèmes d'artillerie de gros calibre, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre, missiles et lanceurs de missiles...)

La même résolution stipule que l'Iran «ne doit mener aucune activité liée aux missiles balistiques pouvant emporter des armes nucléaires» et interdit le transfert de technologie ou la fourniture d'une aide technique à l'Iran dans ce secteur.

L'accord en négociation à Vienne entre l'Iran et les grandes puissances prévoit la levée des sanctions contre Téhéran si celui-ci se plie à ses engagements sur le nucléaire.

Depuis 2006, le Conseil de sécurité de l'Onu pris six résolutions pour sanctionner le programme nucléaire iranien.



SYRIE

Plusieurs familles quittent Palmyre après des raids intenses

Des dizaines de familles ont fui mardi la ville syrienne de Palmyre après des raids de l'armée de l'air d'une intensité sans précédent sur la cité tombée aux mains du groupe autoproclamé Daech fin mai, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«En 48 heures, plus de 90 raids ont eu lieu sur les quartiers résidentiels de la ville» située en plein désert dans le centre de la Syrie, a affirmé à l'AFP Rami Abdel Rahmane directeur de l'OSDH qui dispose d'un large réseau de sources à travers le pays.

«C'est d'une intensité inédite depuis la prise de Palmyre par l'EI le 21 mai», a-t-il dit, faisant état d'au moins cinq morts parmi les civils.

«Des dizaines de familles ont fui la ville et se sont dirigées vers Raqa (nord), Deir Ezzor (est) et d'autres régions sous contrôle de l'EI dans le désert syrien», précise encore M. Abdel Rahmane.

Les ruines de la cité antique de Palmyre, classée au patrimoine mondial de l'Humanité, n'ont pas été endommagées par les bombardements.

L'Unesco a récemment condamné les destructions par l'EI d'œuvres d'art de la cité, en particulier de bustes funéraires et de la célèbre statue du Lion d'Athèna.

Le Parlement approuve une nouvelle ligne de crédit de l'Iran



Le Parlement syrien a approuvé mardi un accord avec l'Iran sur l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit d'un milliard de dollars pour le gouvernement, a annoncé l'agence officielle Sana.

Il s'agit de la troisième ligne de crédit accordée à Damas par Téhéran depuis le début du conflit en Syrie en 2011.

«Le Conseil du peuple (Parlement) a approuvé aujourd'hui un accord sur une ligne de crédit d'un milliard de dollars», signé le 19 mai à Damas entre la Banque commerciale de Syrie et la Banque de développement des exportations iraniennes, a indiqué l'agence.

Cette nouvelle ligne de crédit servira, selon l'agence, à l'importation de marchandises et à l'exécution de projets dans le pays miné par le conflit.

En 2013, Téhéran avait accordé à Damas deux lignes de crédit d'un montant de 4,6 milliards de dollars, notamment pour ses besoins en pétrole.

Après quatre ans de conflit armé qui a fait plus de 230.000 morts, le gouvernement syrien dont les ressources s'épuisent, compte énormément sur les lignes de crédits accordés par l'Iran.

«C'est l'une des rares sources de devises qui restent pour le gouvernement syrien», note Jihad Yazigi, directeur de l'hebdomadaire économique en ligne Syria Report.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario salue l'engagement de l'Internationale socialiste pour une solution juste au Sahara occidental

Le Front Polisario a salué l'engagement du Conseil de l'Internationale socialiste (IS) pour une solution, juste, pacifique et durable au conflit du Sahara occidental, se félicitant de l'adoption du rapport de mission de l'organisation sur les territoires occupés, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Information sahraoui.

Le Conseil de l'IS réuni à New York (au siège de l'ONU) du 5 au 7 juillet 2015 a adopté à l'unanimité le rapport de mission de cette organisation sur le Sahara occidental qui appelle «la Communauté internationale à soutenir fermement la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) dans l'accomplissement de son mandat principal, qui est la réalisation du référendum par lequel s'exprime le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, lequel constitue la seule voie légitime pour résoudre le conflit».

Le rapport a été présenté par Mme Carma Chacon membre de l'exécutif du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), ancien ministre de la Défense espagnole, présidente du Comité pour la Méditerranée de l'IS, et l'ambassadeur Juan Antonio Yanes, ancien secrétaire d'Etat espagnol qui a conduit la mission sur le Sahara occidental.

Ils ont rappelé, comme l'évoque le rapport dans son préambule, que la mission de l'IS pour le Sahara occidental faisait suite à une décision prise lors du congrès de l'IS, tenu à Cape Town (Afrique du Sud), lequel avait «affirmé avec force le soutien de l'IS au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, et condamné l'occupation et l'oppression marocaines au



occidental».

Le rapport décrit le cadre de la mission, puis l'évolution du conflit du Sahara occidental, qui demeure une question de décolonisation, justifiable de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, soulignant que la tâche principale qui échoit à la MINURSO demeure l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara

occidental. Le rapport souligne par ailleurs, l'importance du rôle joué par l'Union africaine (UA), recommande de mettre à «profit son offre formulée en vue d'une participation renouvelée aux efforts diplomatiques pour trouver une sortie pacifique à l'actuel statut quo. L'UA devrait pouvoir jouer un rôle constructif dans la recherche de la résolution du conflit».

Selon le même document, «l'IS doit davantage faire preuve d'engagement vis-à-vis du Sahara occidental, s'adresser aux instances compétentes de l'ONU et de ses différentes organisations internationales, ainsi qu'à d'autres instances impliquées, afin d'exposer ses points de vue quant à la question du Sahara occidental et manifester son intérêt à suivre l'évolution de la situation et la nécessité pour la communauté internationale d'agir de manière constructive et déterminée pour une solution juste et durable du conflit conformément au cadre établi par l'ONU».

La délégation sahraouie qui participait aux assises du Conseil de l'IS, une organisation qui regroupe des partis socialistes, sociaux-démocrates et travailleurs dans le monde, a été conduite par Mohamed Sidati membre du secrétariat national du Front Polisario, ministre délégué pour l'Europe. Intervenant après l'adoption à l'unanimité du rapport de mission, M. Sidati a déclaré avoir apprécié l'intérêt qu'accorde l'IS pour le parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental et son engagement de contribuer à l'avènement d'une solution au conflit du Sahara occidental. Nous ne pouvons que nous en féliciter».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'HYDRAULIQUE BLIDA

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE**

NIS : 098509275104720

L'école Nationale Supérieure d'Hydraulique Blida, donne attribution provisoire du marché relatif à l'appel d'offres national restreint n° 02/2015 portant la Réalisation de trois laboratoires de recherche scientifique à l'E.N.S.H de Blida réparti en trois lots :

Lot 01 : Bloc de trois laboratoires en TCE

Lot 02 : Chaufferie

Lot 03 : VRD

Aux soumissionnaires suivants :

N°	Soumissionnaire	N° lot	Note technique	Montant en TTC	NIF	Délai	Critère de choix
01	Eurl EL NAKAA	01	66.41	38 700 733.50	001026034314458	12 mois	Offre la moins disante
02	Eurl BATOF	02	70.00	2 813 148.00	000244076357443	03 mois	Offre la moins disante
03	ETB TELMAT Belkacem	03	75.50	28 516 367.40	195244160008342	08 mois	Offre la moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sise 11 chemin DOUDOU Mokhtar - Ben Aknoun -Alger dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens et ou dans le BOMOP.

Conformément à l'article 125, du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, les soumissionnaires non retenus, peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
وزارة السنن و العuran و المدنه
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME & DE LA VILLE
مديرية التجهيزات العمومية
لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL
D OFFRES N°18/2015**

la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national restreint n°18/2015 du 23 juin 2015 paru au quotidien «« D.K NEWS »» portant :REALISATION D'UN LYCEE 1000 AVEC INSTALLATION SPORTIVE A BEJAIA WILAYA DE BEJAIA.

LOT N°06 : SALLE DE SPORT EN TCE Sauf Chauffage Central Charpente métallique Peinture et VRD.

LOT N°06 BIS: CHARPENTE METALLIQUE.

LOT N°06 TER: PEINTURE.

Que suite à une erreur s'est glissé lors de la rédaction de l'appel d'offres notamment les délais de préparation des offres aussi il y a lieu de lire vingt et un (21) au lieu et place de quinze (15) jours.

le reste de l'avis d'appel d'offres reste et demeure sans changement

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 408015000033094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Lot :01 POUR L'APPEL
D'OFFRES N° :24/2014

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La direction des travaux publics de la wilaya d'illizi lance un avis d'annulation de l'attribution provisoire paru dans les journaux nationaux EL-MAKAM et DK NEWS du 01/09/2014 et BOMOP relatif au marché de : Réalisation du réseau d'éclairage public pour Modernisation pour dédoublement de la RN03 entre Illizi et Djanet sur 44 km entre le pk 1668 et le pk 1712 en plusieurs lots - Lot 01 : sur 01 km au niveau du carrefour aérodrome ver Illizi du pk 1668+300 au pk 1669+300

Attribué à l'entreprise SARL BARKA DES GRANDS TRAVAUX et qui renoncer en raison d'ajuster le prix réel de l'élément pour la détection et estimation quantitative de la part des.

Le résultat en tableau suivant :

Lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Note tech./100	Délais
Lot 01	SARL BARKA DES GRANDS TRAVAUX NIF : 000730010006275	9.726.978,69 DA	50	60 jours

DK NEWS

Anep : 335 062 du 09/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL OUED
DAIRA EL MEGHAIER
COMMUNE DE SIDI KHELIL
N° DE CODE FISCALE : 099839235085507

Avis d'attribution provisoire
N° : 04/2015

Conformément aux dispositions de l'article 125 de décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le président de l'Apc de sidi khelil Daira d'el Meghaier Wilaya d'EL-OUED, informe l'ensemble des fournisseurs ayant participé à l'avis d'offre national ouvert publié aux Quotidiens SADA EL-CHARK et DK NEWS en date du 11/06/2015 , relatif au projet suivant :

- Acquisition D'une BENNE TASEUSE .

que le projet est attribué provisoirement à l'entreprise selon le tableau suivant :

N°	Entreprise	Délais	Total d'évaluation d'offre technique	Montant en TTC (DA)	Observation
01	SARL S.A.N.G.& S.E.V.E. ESPACE VERT MOHAMED DOUDAH Ain SMARA - CONSTANTINE-	10 Jours	17 Points	9.027.250,00	Offre moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service de l'équipement de l'APC , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leur recours auprès de la commission des marchés publics de l'APC dans les dix (10) jours à compter de la première date de la publication aux journaux nationaux.

DK NEWS

Anep : 334 744 du 09/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF : 096216019045624

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

Conformément à la décision de rejet émise par le comité de marché de wilaya dans la séance du 19/05/2015 dossier n° 223.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du : 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics, complété et modifié .

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture n° 07/ DJS/2014 , Paru dans les quotidiens nationaux "المحرر اليومي" en date du 11/09/2014 et " DK NEWS " en date du 13/09/2014, de l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché conclu avec le bureau d'étude « ARCHI-STYLE - Benchohra Abdkader » sis ou 1^{er} novembre 72 n° 54-Berrouaghia -W. Médéa , relatif ou projet de " Etude et Suivi pour la réalisation d'une Piscine Semi Olympique à Chahbounia ", Paru dans les quotidiens nationaux « المحرر اليومي » et « DK NEWS » en date du 31/03/2015,

DK NEWS

Anep : 334 869 du 09/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE

- Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics,

- Suite au PV de la commission d'ouverture des plis du 28-04-2015.

La direction de la jeunesse et des sports informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, paru dans les quotidiens : DK NEWS et "المحرر اليومي" du 08/04/2015 Portant Objet : réalisation :

Réhabilitation des infrastructures de la jeunesse en 03 lots comme suite :

1. Lot 01 : MAISONS DE JEUNES : Ain oussera (Derradgi bennouyce) - 02 Hassi bahbah (el mahata - bousfa) - Zaafane, 02 Messaad (atracch mostapha - mansour hachani)-Eldirrissa-Makhlouf Djelfa-Birine-Belmbraga (Djelfa) -El guedid- Ain sekka- Douis.
2. Lot 02 : COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE : Birine- Eldirrissa-Had s'hary-Dar chouikh-Hassi Bahbeh-Sidi ladjel-Elguedid-Hassi fedoul- Bennahar-Ain oussera-Feid el botma-Ain serrar (Djelfa).
3. Lot 03 : AUBERGES : Mokhtar Belaïd (Ain oussera)-Daoud Mohamed (Djelfa)

+ SALLE POLYVALENTE : Ain Maabed

Que la décision de la commission du jugement des offres du 08/05/2015 est comme suit :

Lots	Entreprise	Montant Corrigé (DA)	Défai	O.TEC	code Fiscale	OBS
Lot 01						Infructueux
Lot 02						Infructueux
Lot 03	Labiad Ahmed Djamel	30.192.817,59	4	61	178170100754141	Moins disant

Les participants concernés par cet avis d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de mes services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et comme ils peuvent déposer leurs recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 334 815 du 09/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:48 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:40 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Camping Paradis
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby
20:33 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Culture Infos : Trafic info
20:37 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Profilage
21:55 Série TV : Profilage
22:55 Série TV : Profilage

09:43 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:09 Série TV : Zip Zip
10:20 Série TV : Zip Zip
10:40 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:50 Autre : Météo
12:55 Culture Infos : Village départ
13:45 Culture Infos : Au tour de l'emploi
13:50 Sport : Cyclisme
15:05 Série TV : Un cas pour deux
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:50 Culture Infos : Le Tour de France à la voile
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le film du Tour
20:12 Culture Infos : Beau travail
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Le nom de la rose
23:00 Autre : Météo
23:05 Autre : Soir 3
23:30 Culture Infos : Le pitch
23:35 : Pétanque

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 : Manny
09:55 Culture Infos : Sorties prévues cet été
10:28 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant
10:30 Cinéma : Le procès de Viviane Amsalem
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Météo des plages
12:46 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Sils Maria
16:10 Série TV : Les Simpson
16:36 Série TV : Ma pire angoisse
16:39 Série TV : Vikings
17:20 Série TV : Vikings
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:20 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : Scandal
21:40 Série TV : Scandal
22:20 Série TV : Scandal
23:05 Série TV : Lilyhammer
23:50 : Foo Fighters : Sonic Highways

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 Série TV : Glee
07:55 Série TV : Glee
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : Un amour à construire
11:45 Série TV : Super Hero Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Recherche ma mère désespérément
15:35 : Passé trouble
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Bones
21:45 Série TV : Bones
22:40 Série TV : Bones
23:30 Série TV : Bones

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Autre : Météo des plages
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:40 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:35 Autre : Les Z'amours
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
14:50 : Tour de France à la voile
14:55 Sport : Cyclisme
17:35 Sport : Vélo club
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Culture Infos : Image du Tour
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Série TV : Cold Case, affaires classées

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:49 : Popeye
06:55 Série TV : Georges le petit singe
07:17 Série TV : Georges, le petit curieux
07:44 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:09 Série TV : Ninjago
08:34 Culture Infos : Ludo vacances
08:35 : Les lapins crétins : invasion
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:48 : Les lapins crétins : invasion
08:59 : Les lapins crétins : invasion
09:05 : Les lapins crétins : invasion
09:11 : Les lapins crétins : invasion
09:22 : Scooby-Doo, Mystères Associés

TÉLÉ

La sélection

20h55

Profilage

TF1



Résumé

Les parties d'un corps démembré sont expédiées aux quatre coins de la France. La victime, Violette Grimal, était âgée de 22 ans et vivait avec sa petite sœur, Églantine. Chloé et Rocher se rendent à leur domicile et tombent sur une jeune femme en train d'accoucher. A leur grand étonnement, la maman refuse de donner le nom du père de son enfant. Et semble craindre quelque chose...

2

20h45

Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Résumé

Le principe de cette émission estivale, reste identique à celui qui a fait le succès d'*«Envoyé spécial»* depuis plus de vingt ans à un détail près : les réalisateurs des documentaires diffusés sont invités, en extérieur, à proximité du lieu de tournage de leur reportage, à en commenter les tenants et les aboutissants en compagnie de Guilaine Chenu et Françoise Joly. Les sujets abordés, quant à eux, sont choisis dans un vaste éventail, allant des faits de société aux regards géopolitiques, en passant notamment par l'écologie.



3

19h30

Le nom de la rose



Résumé

Une mystérieuse série de morts violentes s'abat sur une communauté religieuse. Refusant d'y voir la main de Satan, un franciscain mène l'enquête rationnellement.

CANAL+

20h55

Scandal

Résumé

Olivia n'arrive pas à se faire à l'idée que Jake y soit pour quelque chose dans la mort de Jerry. Il a pourtant été arrêté pour le meurtre du fils du président. Elle se tourne vers Tom, en attente de nouvelles informations. Le nouveau client de Leo Bergen pousse ses associés à l'action, tandis que Huck continue de prendre des risques incensés. De son côté, Mellie fait une avancée...



M

20h50

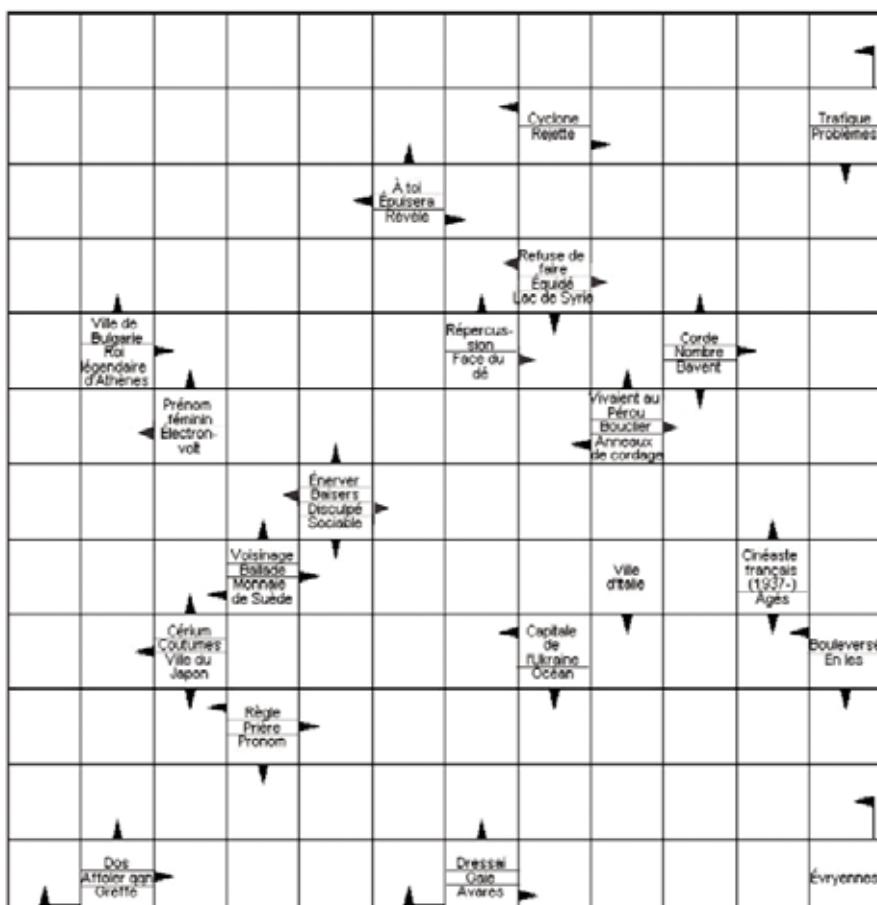
Bones



Résumé

Le corps d'un professeur de psychologie, découpé et disséminé dans plusieurs endroits de l'État, donne du fil à retordre à Bones et à ses collaborateurs. L'enquête révèle que la victime menait des recherches dans le domaine de la psychologie sociale, notamment sur l'obéissance aveugle, avec des expérimentations plutôt controversées. Est-ce qu'un de ses cobayes a fini par commettre l'irréparable ? Un concurrent jaloux de ses résultats a-t-il craqué ? Par ailleurs, pendant que Booth reste au FBI pour réviser le code de la route, Wendi entame une relation avec une infirmière après la fin de son traitement...

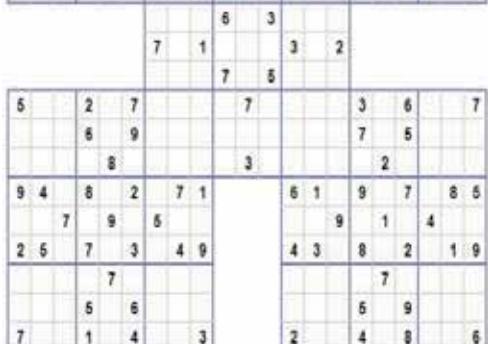
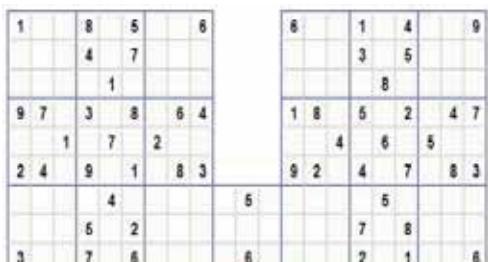
Mots fléchés n°1005



Samouraï-Sudoku n°1005

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



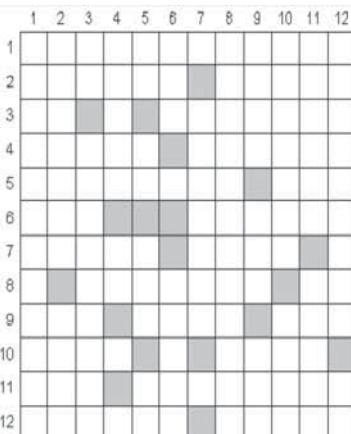
Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Huhn au Immuno-Défi

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

Mots croisés n°1005



7 erreurs



Proverbes

Sois un lion, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas, elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

Proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Juillet

1386 : bataille de Sempach.

1472 : la ville de Beauvais repousse les armées de Charles le Téméraire, grâce à ses femmes, et notamment la célèbre Jeanne Hachette.

XIXe siècle [modifier]

1816 : indépendance de l'Argentine.

1999 : Lyonpo Sangay Ngodup devient Premier ministre du Bhoutan.

2002 : entrée en vigueur de l'Union africaine.

2011 : indépendance du Soudan du Sud.

Célébrations :

- Journée internationale de la destruction des armes légères, lancée par les Nations unies en 2001.

- Argentine : Fête de l'Indépendance.

- Brésil : État de São Paulo : Dia da Revolução Constitucionalista, Jour de la Révolution constitutionnelle.

- Cambodge : Journée nationale de l'arbre.



La recette du jour



H'rira

INGRÉDIENTS

- | | |
|---|---|
| 500 g de viande d'agneau | 1 cuillère à soupe de frick |
| 3 tomates bien mûres | 1 cuillère à soupe de lentilles |
| 1 oignon | 1 cuillère à soupe de farine |
| 1 poignée de pois chiches trempés la veille et précuits | 1 cuillère à soupe de concentré de tomate |
| 1 bouquet de coriandre | 1 cuillère à café de safran (pistile) non moulu |
| 1 branche de céleri | ½ cuillère à café de cannelle |
| 2 cuillères à soupe d'huile | ½ cuillère à café de poivre noir |
| 2 cuillères à soupe de smen | ½ cuillère à café de gingembre |
| 1 pomme de terre coupée en dés | ½ cuillère à café de karwiya |
| 1 carotte coupée en dés | ½ cuillère à café de carvi |
| 1 cuillère à soupe de riz | |

PRÉPARATION

Mettre la viande dans un cuiseur, la faire revenir avec le concentré de tomate, l'oignon et les tomates coupés en dés, une fois bien revenu verser 1,5 d'eau, ainsi que les légumes coupés en dés avec la coriandre, le céleri, le smen

et tous les épices, cuire le tout 45 min. Quand la viande est bien cuite réservez-la et mixez la soupe, y ajouter la farine, les lentilles, le riz, le frick, cuire le tout pendant 15 à 30 min, une fois cuite, remettre la viande et les pois

chiches, quelques feuilles de coriandre et le carvi et un jus de citron.

Mettez tout dans la h'rira et retirez du feu, servir très chaud.

Le dessert

La recette originale du tiramisu

INGRÉDIENTS

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - 3 gros œufs | suisse) |
| - 100 g de sucre | - 24 biscuits à la |
| crystallisé | cuillère |
| - 1 sachet de sucre | - 1/2 litre de café |
| vanillé | noir non sucré |
| - 250 g de mascar- | - 30 g de poudre |
| pone (ou petits | de cacao amer |



PRÉPARATION

Tiramisu (recette originale)

Séparer les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes «sucre» sucre vanillé. Ajouter le mascarpone au fouet.

Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement à la spatule au mélange précédent.

Préparer du café noir.

Mouiller les biscuits dans le café.

Tapisser le fond du moule avec les biscuits. Recouvrir d'une couche de crème, œuf, sucre, mascarpone. Alterner biscuits et crème.

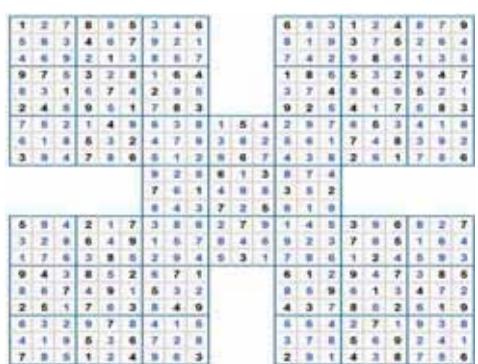
Terminer par une couche de crème. Saupoudrer de cacao.

Mettre au réfrigérateur 4 heures minimum.

Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°1004



Mots Croisés N°1004

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

Mots Fléchés N°1004

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■



Deux matchs gala sont au menu du traditionnel tournoi de volley-ball de Ramadhan Khesrani-Kamel, prévu vendredi à partir de 22h30 à la salle Mokhtar-Aribi El Biar (Alger), a indiqué mercredi la Ligue d'Alger de la discipline (LAVB).

Inscrit au programme-2015 de l'instance régionale de volley-ball, le tournoi regroupera les vétérans des wilayas d'Alger, Blida, Bejaia et Sétif, ajoute la même source.

En marge des rencontres organisées par la Ligue d'Alger de volley-ball, en partenariat avec la Djsl d'Alger et Carama Assurance, des personnalités sportives seront honorées par les organisateurs pour services rendus à la discipline et au sport algérien en général.

Il s'agit de Mustapha Larfaoui, président d'honneur du Comité olympique et

sportif algérien (COA) et membre d'honneur de la Fédération internationale de natation et d'anciens volleyeurs, à l'image du Professeur Smail Mesbah, ainsi qu'un hommage posthume à l'ex-joueur international et ex-arbitre Rabah Sebai.

Programmation de la soirée:
Vendredi 10 juillet 2015 salle OMS El Biar (Alger):
22h30 : 1^{er} match
23h00 : 2^{er} match
0h00 : cérémonie de remise des distinctions.

CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS DE GYMNASTIQUE (TUNISIE) : La compétition renvoyée à décembre

Les championnats méditerranéens des jeunes de gymnastique, initialement prévus à Tunis en septembre 2015, sont reportés au mois de décembre, annonce la Confédération méditerranéenne de gymnastique.

Les responsables tunisiens n'ont pas accepté cette décision, prise en raison du dernier attentat de Sousse, et ont contacté les décideurs pour seconder à cette décision.

«En effet, il a fallu expliquer aux responsables de la Confédération méditerranéenne de gymnastique que leur décision va porter préjudice au sport tunisien, surtout que

les championnats du monde de «ji-jitsu» prévus en Tunisie ont été tout simplement annulés.

Heureusement que nous entretenons de bonnes relations avec eux et nous sommes parvenus à avoir ces championnats méditerranéens des jeunes à Tunis au mois de décembre, au lieu de septembre», a indiqué le président de la fédération tunisienne, Fayçal Zemni.

Le président de la Confédération méditerranéenne de gymnastique est attendu prochainement en Tunisie pour y voir plus clair dans cette affaire.



Afrobasket-2015 : Le Cameroun poursuit sa préparation à Yaoundé

La sélection camerounaise de basket-ball poursuit sa préparation à Yaoundé, en prévision de sa participation à l'Afrobasket 2015, prévu du 19 au 30 août prochain en Tunisie, rapporte mardi la presse locale.

Sous la houlette du sélectionneur Lazare Adingono, les 26 joueurs présélectionnés sont regroupés, dans une première phase, au palais des Sports de Yaoundé. Selon la même source, le coach ne bénéficie pas, pour l'instant, de tous les joueurs convoqués, puisque des éléments, du fait de leurs récents transferts, tarderont à rejoindre le groupe en préparation à Yaoundé, à l'image de Gédion Pitard, meneur des Lions, qui est récemment parti du Havre pour Le Mans.

L'autre joueur incertain est Junior Mbida, sociétaire d'Antibes la saison dernière, et transféré à Monaco où il jouera désormais.

«Nous ne savons pas rien sur les joueurs qui ne se sont pas présentés au début du stage. Qu'à cela ne tienne, les arrivées des joueurs se feront en fonction des libérations de leurs clubs», explique Camille Njoh Ekititi, secrétaire général de la Fécabasket. En attendant l'effectif complet, les présents auront droit à deux séances quotidiennes, soit une moyenne de cinq heures de travail par jour au palais des Sports de Yaoundé. La préparation se prolongera jusqu'au 22 juillet prochain, avant le déplacement de l'équipe, le lendemain (23 juillet) en Chine pour un stage qui se prolongera jusqu'à quelques jours du déplacement de l'équipe à Tunis.

Durant leur séjour en Chine, les Lions Indomptables joueront plusieurs matchs d'application afin d'affûter davantage la préparation et en particulier la tactique de jeu.

En Tunisie, le Cameroun a hérité du groupe C avec l'Egypte, le Gabon et le Mali.

JEUX AFRICAINS-2015 (CYCLISME) : une équipe de 10 coureurs représentera le Congo

Dix cyclistes représenteront le Congo aux 11es Jeux africains de Brazzaville, prévus du 4 au 19 septembre 2015, a indiqué mardi la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy).

Les dix coureurs ont été choisis à partir d'une présélection de plus de vingt cyclistes, à l'issue du troisième et dernier regroupement de l'équipe nationale congolaise organisé les 4 et 5 juillet dans le département du Kouilou, ajoute la même source.

À l'issue des deux épreuves organisées dont la course contre la montre sur une distance de 40km sur route et une course en ligne de 60km sur route, le staff technique de la Fécocy a jeté son dévolu sur les dix meilleurs athlètes ayant pris part aux deux courses.

«Ses coureurs seront d'ici peu regroupés à Brazzaville où ils pourront suivre leur préparation locale en prévision des Jeux africains. Toutefois, pendant cette prépa-

ration, les athlètes participeront à un stage de perfectionnement sur-place à Brazzaville.

Ce stage sera animé par un expert de l'Union internationale de cyclisme (UCI), Bezault, du 26 juillet au 1er août, a déclaré le président de la Fécocy, Simon René Bokoko Iloye.

Le premier regroupement des cyclistes congolais avait eu lieu à Brazzaville et le second simultanément au Kouilou, ajoute la même source.

Le Département du Kouilou a été choisi pour ce troisième et dernier regroupement afin de permettre aux enfants de découvrir l'intérieur du pays, mais aussi de permettre à la fédération de réaliser un parcours assez intéressant dans la sélection des meilleurs coureurs.

Parmi les dix athlètes retenus, quatre sont invités en Afrique du Sud pour participer à un stage de formation de plus de deux semaines.

La préparation des athlètes se fera avec quelques difficultés liées au matériel. «Nous avons les compétences, mais nous avons quelques difficultés liées au matériel. Tous ses jeunes pédalent avec leur propre matériel, la fédération n'a pas encore reçu le matériel adéquat pour les jeux, les commandes sont en cours et nous attendons.

C'est un problème difficile mais, nous attendons», a fait remarquer Bokoko Iloye.

Pour les techniciens congolais de la Petite réne, beaucoup de travail reste encore à faire car les techniciens ont souligné plusieurs imperfections.

«Du point de vue technique, le Congo n'a pas encore une grande équipe compétitive, il n'y a pas de meneur véritable, les athlètes sont donc appelés à travailler davantage pour susciter l'esprit de lutte et de concurrence avérée», a martelé l'un des techniciens de la Fédération.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U20 «FILLES» DE HANDBALL: La sélection algérienne ambitionne d'aller le plus loin possible

La sélection algérienne de handball, catégorie des moins de 20 ans «filles» compte «aller le plus loin possible» aux Championnats d'Afrique 2015, du 11 au 18 juillet à Nairobi (Kenya), a affirmé le sélectionneur national, Ali Abdi. «Certaines sélections africaines sont mieux loties que nous, mais on ne s'est pas fixé de limite préalable pour autant. Donc, si une occasion d'aller au bout se présente, nous la saisirons», a indiqué Abdi à l'APS. Mis à part deux matchs amicaux gagnés contre des équipes locales (le HBC Gdyel et le RIJA Alger), la sélection algérienne n'a affronté aucun sparring-partner de renom pendant sa préparation, ce qui lui a été préjudiciable dans un certains sens. «Nous avons un peu de mal à situer notre niveau, car on n'a pas joué de matchs amicaux. Cette situation a fait que nous n'avons pratiquement aucun repère», a expliqué la même source, en insistant cependant sur son intention d'aller le plus loin possible dans ces Championnats d'Afrique. «Même si nous ne parvenons pas à aller au bout du tournoi, nous gagnerons quand même une équipe, car ces jeunes joueuses font partie des plus douées de leur génération et contribueront donc au renouvellement de l'élite» a indiqué Abdi. La sélection algérienne avait démarré sa préparation par un premier regroupement en décembre 2014 à Ain Turk, suivi de deux autres stages, en mars et juin 2015 à Alger. «Pendant les premiers stages, on effectuait des micro-cycles de préparation de quatre ou cinq jours, avant de libérer les joueuses pour le week-end. Mais pour ce dernier stage bloqué (du 2 au 9 juillet à Alger, ndlr) le groupe restera ensemble, jusqu'au jour de l'embarquement pour Nairobi», a ajouté Abdi, assisté dans le staff technique par son adjointe Habiba Kherdache. La sélection algérienne avait abordé son premier regroupement, en décembre 2014, avec un effectif de 29 joueuses, histoire de ratisser large et de donner une chance à tout le monde. «En procédant par élimination, nous avons progressivement ramené le groupe à 22 joueuses, puis 20, jusqu'à arriver au nombre réglementaire de 18 joueuses, dont trois gardiennes de but», a encore détaillé la même source. Le départ de la sélection algérienne et de ses différentes accompagnatrices est prévu le 9 juillet courant suivant le plan de vol : Alger-İstanbul-Nairobi. Outre l'Algérie et le Kenya (pays organisateur), le 22e championnat d'Afrique des nations des U-20 filles verra la participation aussi de l'Angola, de la République démocratique du Congo, de la Tunisie et de l'Egypte.

LIGUE DES CHAMPIONS (Gr B 2^e J.)

USM ALGER - EL MERREIKH
DU SOUDAN:
Les Algérois en quête de confirmation

L'USM Alger aura une belle opportunité pour s'emparer de la première place du groupe B lorsqu'elle accueillera El-Merreikh du Soudan vendredi (22h30) au stade Omar-Hamadi à Alger pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les Rouge et Noir de la capitale aborderont le rendez-vous sous le signe de la confirmation après avoir réussi leur entrée en la matière en s'imposant sur le terrain du tenant du titre, l'ES Sétif (2-1) lors de la première journée. Idem pour les Soudanais vainqueurs à domicile face au MC El Eulma (2-0), troisième représentant algérien dans le groupe B. C'est dire que les deux protagonistes abordent le match avec un moral au beau fixe, laissant ainsi prédir des débats intéressants et riches en couleurs. Seulement, les Usmistes qui avaient remporté tous leurs matchs à domicile au cours des trois premiers tours éliminatoires, sont décidés à confirmer leur suprématie sur leur terrain. Une victoire leur permettra de se détacher de leur adversaire du jour en tête du groupe et confortera leurs chances dans la course à la qualification aux demi-finales. «La première victoire ramenée du terrain de l'ESS nous a fait beaucoup de bien sur le plan moral, et a permis aux joueurs de préparer dans la sérénité la prochaine rencontre», se félicite Hadj Adlène, membre du staff technique du club algérois. L'ancien baroudeur de l'USMA reconnaît néanmoins la difficulté de la mission qui attend son équipe : «Ce ne sera pas facile toutefois face à une bonne équipe soudanaise qui est, en plus, plus compétitive vu qu'elle enchaîne les matchs dans le cadre du championnat du Soudan où elle occupe la première place», prévient-il. Côté effectif, les Algérois vont devoir se passer des services de deux éléments clés : Kaddour Beldjilali, blessé, et Zineddine Ferhat, suspendu.

Ils bénéficieront en revanche du retour de leur gardien de but N.A. Mohamed Lamine Zemmamouche, qui a purgé sa suspension lors du précédent match de Sétif.

Pour sa part, l'entraîneur d'El-Merreikh, le Franco-italien Diego Garzotto, qui connaît assez bien le football algérien pour avoir drivé à deux reprises le CS Constantine pendant les deux précédentes exercices, n'a pas caché ses ambitions de revenir «au moins avec quatre points» à l'occasion des deux rencontres que son équipe livrera en terre algérienne contre respectivement l'USM Alger et l'ES Sétif. «Ce sera bien de s'en sortir avec deux points lors des deux matchs en Algérie, mais personnellement j'en vis quatre», a-t-il dit, comme pour annoncer la couleur, précisant au passage que sa formation ne devrait pas être pénalisée par l'absence de son milieu défensif, Alaeddine Youssef, et assurant qu'il disposait des solutions de rechange pour pallier cette défection. Un trio d'arbitres malien a été désigné pour officier cette rencontre. L'arbitre central Mohamed Keita sera assisté de Bala Diarra et Drissa Camori Niari. Dans l'autre match du groupe, le MC El Eulma accueillera l'ES Sétif samedi (22h30) au stade Messaoud-Zougar dans le premier acte de l'histoire des deux clubs des Hauts plateaux sur le plan africain.

Retour de Zemmamouche, première de Benayada

Le staff technique de l'USM Alger a dévoilé la liste des 18 joueurs convoqués pour le match contre les Soudanais d'El Merreikh prévu vendredi à 22h30 au stade Omar-Hamadi (Bologhine) pour le compte de la deuxième journée (Gr. B).

De la Ligue des champions d'Afrique de football.

La liste est marquée par le retour de suspension du gardien international Mohamed Zemmamouche qui a purgé sa sanction contre l'ES Sétif (2-1) et la première convocation de la nouvelle recrue, le défenseur international Hocine Benayada qui n'avait pas été convoqué lors de la première rencontre.

En revanche, les Usmistes devront se passer de quelques joueurs cadres pour des raisons diverses. Ainsi, le milieu de terrain Kadou Beldjilali, blessé aux côtes lors de la première rencontre a déclaré forfait comme son coéquipier Mohamed Bouchama qui traîne une blessure depuis la fin de la saison dernière. L'équipe sera également privée de son attaquant Zineddine Ferhat suspendu pour cumul de cartons. D'autre part, les partenaires du capitaine Khoudaïd Nacereddine effectuent une mise au vert dans un grand hôtel de la capitale en prévision de la rencontre de vendredi. A l'issue de la première journée de la Ligue des champions, l'USM Alger et El Merreikh se partagent la première place du groupe B avec trois points. Les Algérois ont battu le tenant du titre sétifien sur le score de 2 à 1 et les Soudanais ont disposé du MC El Eulma (2-0). Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales.

Liste des 18: Zemmamouche, Mansouri, Khoualed, Boudebouda, Benayada Chafai, Benmoussa, Meftaf, Mazarri, Benkhemissa, El Orfi, Baiteche, Koudri, Seguer, Belaïli, Andria, Manucho, Nadji.

MC EL EULMA-ES SÉTIF :

Cherif Hadjar (entr. MCEE) : Le Mouloudia montrera un autre visage face à l'Entente

Le MC El Eulma, qui disputera samedi sur son terrain un match difficile face à l'ES Sétif, championne d'Afrique en titre, pour le compte de la 2^e journée de la phase de poules de la ligue des champions africains de football (Gr.B), montrera un «tout autre visage», affirme l'entraîneur eulmien, Cherif Hadjar.

«Le déficit physique qui nous a fait tellement souffrir à Oumdurman face à El Merrikh, avec à la clé une défaite sévère par 2 buts à 0, sera comblé car nous avons axé notre préparation sur ce volet pour être d'attaque face à l'équipe sétifienne qui est condamnée, comme nous, à ne pas perdre sous peine d'hypothéquer sérieusement ses chances de qualification», souligne Hadjar.

Ce dernier assure cependant que son équipe est «prête à relever le défi devant une équipe, certes, plus aguerrie, ayant l'expérience des joutes continentales», mais qui reste, selon lui, «prenable lorsqu'elle évolue loin de ses bases».

Hadjar considère aussi que «quoiqu'il en soit, au stade actuel de la compétition, les quatre équipes du groupe B gardent toutes leurs chances».

Une donne qui lui fait dire que son équipe «se surpassera» devant ses supporters car elle se trouve «au seuil d'une qualification historique pour les demi-finales de la ligue des champions».

L'équipe, ajoute Hadjar, est aujourd'hui prête et pourra compter sur l'ensemble de son effectif, à l'exception de Nasim Oussalah, avec, notamment, l'obtention attendue d'une licence africaine pour les nouvelles recrues, en l'occurrence les attaquants Ibrahim Si Amar et Imad Brahimia.

Des éléments qui, associés aux talentueux Brahim Chemihi et Walid Derardja, pourraient donner une fière allure à l'équipe, même si le «clash» annoncé entre le MCEE et l'équipe tunisienne du Club Africain à propos du transfert de Chemihi risque de perturber le joueur.

De son côté, le capitaine d'équipe, Nacer Hammami, ne doute pas de la capacité de l'équipe eulmienne à venir à bout du champion d'Afrique.

«Les nouveaux joueurs se sont parfaitement fondus dans le groupe et nous sentons prêts pour la confrontation de samedi, même si nous savons que la rencontre sera très difficile», ajoute le milieu de terrain du Mouloudia.

Pour rappel, le MC El Eulma a perdu son premier match du groupe B face aux soudanais d'El Merrikh (0-2), ce qui place l'équipe en 4^e position avec 0 point, tout comme son adversaire du jour, défait sur son terrain par l'USM Alger (1-2).

Le coup d'envoi de la rencontre, prévue samedi au stade Messaoud-Zeghar, sera donné à 22h30 par l'arbitre égyptien Gehad Grisha qui sera assisté de ses compatriotes Hassen Abo El Sadat Bedyer et Ahmed Taha Hossam.

Madoui : «Un résultat autre qu'une victoire compromettrait les chances des deux équipes»

Le coach de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, estime que tout autre résultat qu'une victoire, samedi à l'issue du match MC El Eulma-ES Sétif, pour le compte de la 2^e journée de la phase de poules de la ligue des champions africains de football (Gr.B) «compromettrait les chances des deux équipes». Il s'agit, selon lui, d'une rencontre «très difficile» sur le terrain de l'adversaire, entre deux équipes qui se connaissent très bien et qui ne se feront pas de cadeau sachant qu'elles ont toutes deux perdu leur première rencontre (1-2 pour Sétif face à l'USM Alger et 0-2 pour El Eulma à Oumdurman devant les soudanais d'El Merrikh) et sachant également qu'elles se doivent de se ressaisir pour garder leurs chances de qualification intactes. La rencontre de samedi représente «un virage déjà crucial pour les deux formations», ajoute le jeune entraîneur sétifien tout en se montrant, malgré tout, confiant d'autant que, selon lui, l'équipe est «fin prête» et s'attachera à faire valoir son expérience. «La rencontre de préparation disputée il ya deux jours face à l'USM El Harrach a été très utile dans la mesure où elle a permis de faire tourner l'effectif et de jauger la forme des uns et des autres», ajoute Madoui, avant de souligner que ce match amical a aussi permis de déceler «quelques lacunes» à corriger avant le choc face à El Eulma. A propos de l'effectif qui sera aligné samedi soir au stade Messaoud-Zeghar, le coach sétifien, sans dévoiler ses cartes, annonce d'emblée que la nouvelle recrue Djamel Benlamri ne disputera pas cette rencontre dès lors que sa préparation avec le groupe est, selon lui, «insuffisante». Madoui n'est pas certain, non plus, d'aligner Eudes Dagoulou pour, également, une question de préparation, le joueur centrafricain ayant rejoint ses camarades avec un retard de près d'un mois. S'agissant des éléments non concernés par le match de samedi, Madoui cite notamment Mourad Delhom, en délicatesse avec son genou. En revanche, l'entraîneur de l'Entente ne désespère pas d'aligner les nouvelles recrues Farès Hachi et Ryad Keniche, pour peu que les démarches entreprises par l'administration pour les qualifier aboutissent. Walid Chenine, lui, est qualifié et apte à disputer la rencontre. Quant à lui, le nouveau défenseur Farès Hachi, déclare à l'APS être parfaitement conscient de l'importance de la rencontre et des attentes des supporters. «Bien que je sois nouveau dans l'équipe, je sais qu'il s'agira d'une rencontre ayant le caractère derby à disputer face au voisin eulmien qui rêve, comme tous les autres adversaires du groupe B, d'accrocher le champion d'Afrique en titre à son tableau de chasse», souligne l'ancien latéral de Grenoble. Il insiste cependant sur sa «determination» et celle de ses camarades de ramener les trois points du court déplacement à El Eulma pour, dit-il, «effacer la déconvenue de la 1^e journée face à l'USM Alger» (défaite 1-2, ndlr). Quoi qu'il en soit, la rencontre de samedi promet une belle empoignade entre deux formations (déjà) au pied du mur et qui se donneront, à n'en pas douter, à fond pour entrevoir sereinement la suite de la compétition. Le match MC El Eulma-ES Sétif dont le coup d'envoi sera donné samedi à 22h30 au stade Messaoud-Zeghar, sera officié par un trio égyptien constitué de Gehad Grisha assisté de ses deux compatriotes Hassen Abo El Sadat Bedyer et Ahmed Taha Hossam.

Le MC El Eulma bat le DRB Tadjenant (1-0) en match de préparation

Le MC El Eulma s'est imposé face au DRB Tadjenant (1-0) en match amical disputé mardi soir au stade Messaoud-Zougar à El Eulma dans le cadre des préparatifs de l'équipe locale pour la réception de l'ES Sétif, samedi prochain (22h30) pour le compte de la 2^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Le but de la rencontre a été inscrit en première période par le buteur du championnat de l'exercice écouté, Walid Derrardja.

Il s'agit du deuxième match amical du MCEE, relégué en Ligue deux algérienne, en vue de son prochain rendez-vous africain. Le club avait battu l'US Chaouia (4-0) samedi passé. Les Vert et Rouge des Hauts plateaux avaient raté leur entrée en phase des poules en s'inclinant sur le terrain d'El Merrikh du Soudan (2-0). Son prochain adversaire n'a pas connu un meilleur sort

Alger (2-1) dans l'autre match du groupe B.

Ligue des champions (phase de poules) : programme des matchs de 2^e journée

Programme et arbitres des matchs de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football prévue le week-end prochain :

Vendredi 10 juillet

Groupe B

Omar Hamadi: USM Alger- Al Merreikh 22h30 arbitre: Mahammada Keita (Mali)

Samedi 11 juillet

Eulma : MC El Eulma- ES Sétif 22h30 arbitre: Gehad Grisha (Egypte)

Dimanche 12 juillet

Groupe A

Tétouane : Moghreb Tétouan- TP Mazembe 22h00 arbitre: Joseph Lempty (Ghana)

Khartoum: Al Hilal- Smouha (EGY) 22h00 arbitre: Redouane Jiyed (Maroc).



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après «l'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de d'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement
- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation du présent règlement.

Article 5 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, école, âge, fonction.

Article 6 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 7 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone

(Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

<p



L'expérience de l'Algérie face au terrorisme soulignée par Messahel à la réunion de l'Internationale socialiste à New York

L'expérience de l'Algérie face au terrorisme a été soulignée à New York par le ministre des Affaires maghrébines de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, M. Abdelkader Messahel, représentant du parti du Front de libération nationale (FLN), à la session semestrielle du Conseil de l'Internationale socialiste (IS), tenue lundi et mardi à New York.

M. Messahel, qui a conduit la délégation du FLN à la réunion du Conseil de l'Internationale socialiste qui a consacré une large part de ses travaux à la question du terrorisme, a mis l'accent sur «les implications du phénomène du terrorisme qui est en train d'exploiter à son avantage les situations de chaos et d'absence d'Etats dans certaines régions, notamment en Afrique et au Moyen-Orient».

Il a par ailleurs souligné que «la relation étroite entre le terrorisme, la grande criminalité transnationale, le trafic de drogues et le trafic des êtres humains est maintenant une réalité documentée par l'Organisation des Nations unies elles-mêmes, à travers l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC)».

M. Messahel a expliqué que la «nouvelle communication, qui représente grandement l'Internet est aujourd'hui l'autoroute préférée de la propagande terroriste», précisant que «selon les statistiques les plus réservées, plus de 2.000 vidéos terroristes y sont diffusées chaque mois».

«Les réseaux sociaux amplifient démesurément cette propagande et la mettent à la disposition de larges pans de la société, y compris les jeunes les plus vulnérables et les plus influençables», a fait observer le chef de la délégation du FLN à cette réunion, relevant que l'Internet est actuellement «la meilleure agence de recrutement des groupes terroristes».

Dans le même sillage, il a rappelé que «ce qui est qualifié de «Printemps arabe» est en train de se transformer, sous nos yeux et face à l'impuissance des peuples concernés et tout au moins de celle de la communauté internationale dans son ensemble, en printemps terroriste».

«Le terrorisme n'a jamais été aussi florissant que depuis l'apparition et la récupération par des forces occultes, des aspirations légitimes de certains peuples arabes au changement. Il y a là indéniablement matière à réflexion», a-t-il encore commenté.

M. Messahel a assuré aussi que «l'extrémisme violent et les idéologies de l'exclusion, de l'intolérance et de la négation de l'autre sont la matrice du terrorisme».

«La communauté internationale prend progressivement conscience de l'importance cardinale d'une action en profondeur et en permanence contre ces idéologies», a-t-il encore souligné, ajoutant que «l'action en amont apparaît maintenant plus déterminante dans la lutte contre le terrorisme».

Pour lui, les efforts croissants développés à cette fin nécessitent d'être «renforcés et élargis».

Dans cet esprit, M. Messahel a fait référence à la conférence que l'Algérie abritera les 22 et 23 juillet, un événement «d'envergure internationale» sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur la déradicalisation.

Par ailleurs, le Conseil de l'IS s'est penché lors de cette session sur d'importantes questions et thématiques, dont notamment celle du Sahara occidental, le terrorisme, la migration, les Objectifs de Développement durable et le changement climatique.

La délégation du FLN, sous la conduite de M. Messahel, a eu en outre une activité intense à New York avec les éminentes personnalités ayant pris part à la réunion de l'IS sur les questions d'intérêt commun et les perspectives de développement des relations.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Rapport américain sur les droits de l'Homme : L'ambassadeur des Etats-Unis reçu au ministère des Affaires étrangères

L'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Joan Polaschik, a été reçue au ministère des Affaires étrangères, a indiqué mardi le porte-parole du ministère.

«Consécutivement à la publication lundi du communiqué du ministère des Affaires étrangères suite au rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde en 2014, L'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Joan Polaschik, a été reçue au ministère», a déclaré le porte-parole à l'APS.

«Une communication formelle a été faite à l'ambassadeur des



Etats-Unis sur l'évaluation et l'appréciation par le gouvernement algérien du rapport en question», a ajouté le porte-parole. Le minis-

tère des Affaires étrangères avait indiqué lundi dans un communiqué que le document intitulé «Rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde en 2014», diffusé par le Département d'Etat américain ne fait que prolonger, concernant l'Algérie, «une inclination bureaucratique portée sur la reproduction mécanique de stéréotypes», «d'appréciations partielles», et «conclusions simplistes». Le rapport «ne fait que prolonger, voire même accentuer, en ce qui concerne l'Algérie une inclination bureaucratique portée sur la reproduction mécanique de stéréotypes ainsi que de références désuètes, d'appréciations partielles et de conclusions simplistes», avait précisé la même source.

ALGÉRIE - ONU

Lamamra s'entretient avec le sous-secrétaire général onusien des Affaires politiques

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, a eu mardi soir un entretien avec le sous-secrétaire général et chef de département des Affaires politiques des Nations unies, Jeffrey Feltman.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien, M. Feltman a indiqué que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, «apprécie la forte relation existante entre le gouvernement algérien et l'instance onusienne».

Il a souligné avoir abordé avec le chef de la



diplomatie algérienne les questions régionales et internationales particulièrement celles re-

latives à la sécurité dans la région, saluant l'appui de l'Algérie aux efforts menés par l'Onu dans le

règlement du conflit libyen. L'entretien a porté aussi sur la situation au Mali, a-t-il dit.

L'Algérie joue un rôle «pionnier» pour régler la crise libyenne

Le sous-secrétaire général et chef de département des affaires politiques des Nations unies, Jeffrey Feltman a souligné mercredi à Alger le rôle pionnier que joue l'Algérie pour la résolution de la crise libyenne, affirmant que les rounds des négociations qui ont eu lieu en Algérie constituent «une importante phase» du processus de négociations.

«J'ai eu l'occasion d'examiner avec M. Messahel nombre de questions régionales et je lui ai exprimé les félicitations des Etats-unis et le soutien de l'ONU pour le rôle pionnier que joue l'Algérie concernant le cas de la Libye», a déclaré M. Feltman à la presse, au terme de ses entretiens avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Il a ajouté que les rounds des négociations qui ont eu lieu en Algérie constituaient une «importante phase» du processus de négociations «en ce sens qu'il s'agissait d'aboutir à une issue politique à la crise en Libye», soulignant le rôle pionnier joué par l'Algérie au



sein du continent africain et à travers le monde. Le représentant onusien a exprimé sa satisfaction au soutien important accordé par la Libye à l'ensemble des représentants onusiens notamment à son représentant spécial pour la Libye, Bernardino Leon.

APS